

Trousse de bienvenue – Document d’information pour le sous-ministre des Anciens Combattants

Nancy Gardiner
La sous-ministre des Anciens Combattants
Mars 2026

A. Trousse de bienvenu

1. [Lettre de bienvenue](#)
2. [ACC 101](#)
3. [Biographies de leadership](#)
4. [Faits et chiffres clé](#)
5. **Résumés des fichiers clés**

Fichiers clés

- a. [Contribution d’ACC aux objectifs du Canada relativement à l’OTAN](#)
- b. [Budget de 2025 et Loi d'exécution du budget](#)
- c. [Stabilisation et modernization du programme de prestation d’invalidité à l’intention des vétérans](#)
- d. [Emploi des vétérans et des vétéranes \(y compris la Stratégie nationale d’emploi pour les vétérans et les vétéranes \[SNEV\]\)](#)
- e. [Commémoration: Reconnaissance et souvenir](#)
- f. [Modernisation des services](#)
- g. [Relations entre le Canada et les États-Unis et autres relations internationales](#)

Programmes, services et questions organisationnelles

- h. [Vétérans](#)
- i. [Vétérans de la guerre du Golfe – Service en temps de guerre](#)
- j. [Champ d’honneur national du Fonds du Souvenir](#)
- k. [Monument commémoratif national de la mission du Canada en Afghanistan](#)

- l. [Programme de partenariat pour la commémoration](#)
- m. [Services de transition](#)
- n. [Avantages pour la santé mentale](#)
- o. [Soutien aux familles et aux aidants](#)
- p. [Programme de services de réadaptation et d'assistance professionnelle](#)
- q. [Soutien aux survivants d'inconduite sexuelle militaire](#)
- r. [Prestation de remplacement du revenu](#)
- s. [Allocation pour études et formation](#)
- t. [Indemnité pour blessure grave](#)
- u. [Itinérance chez les vétérans](#)
- v. [Fonds pour les survivants des vétérans](#)
- w. [Vieillir au bon endroit](#)
- x. [Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille](#)
- y. [Aperçu des litiges](#)
- z. [Modernisation de l'édifice Daniel J. MacDonald](#)

B. Information complémentaire

1. Ministériel

- a. [Liste des responsables du dossier](#)
- b. [Principaux contacts ministériels](#)



Nancy Gardiner

Sous-ministre d'Anciens Combattants Canada

66, rue Slater

Ottawa (Ontario)

Madame la sous-ministre Gardiner,

Au nom de toute l'équipe d'Anciens Combattants Canada (ACC), j'aimerais vous souhaiter la bienvenue à titre de sous-ministre. En tant que sous-ministre déléguée d'ACC, je me réjouis à l'idée de travailler avec vous à la réalisation de notre [mandat](#) important, qui consiste à appuyer les vétérans du Canada et à reconnaître les services qu'ils ont rendus à notre pays.

Nous nous acquittons de notre mandat en assumant deux responsabilités principales : les avantages sociaux, les services et le soutien, ainsi que la commémoration. Ces responsabilités sont exécutées au moyen d'un ensemble complet de programmes et de services, et notre [Plan ministériel de 2026-2027](#) décrit comment nous respecterons nos engagements visant à améliorer le bien-être et la reconnaissance des gens que nous servons.

ACC dessert un groupe très diversifié de vétérans, de membres de leur famille et d'intervenants, ce qui témoigne de l'ampleur remarquable des contributions du Canada à la paix mondiale. D'après le recensement de 2021, le Canada compte plus de 461 000 vétérans. ACC vient directement en aide à environ 127 000 vétérans, ainsi qu'aux membres actifs des Forces armées canadiennes, aux retraités et aux membres en service de la Gendarmerie royale du Canada, à leurs familles et à leurs survivants. Au total, ACC dessert environ 187 000 clients.

Plus de 90 % du budget d'ACC représente les prestations ou les services offerts aux vétérans, à leur famille et aux autres bénéficiaires des programmes. Les prestations aux vétérans représentent une contribution directe et importante à la réalisation de l'engagement du Canada en matière de défense envers l'OTAN. En fait, ACC est actuellement le deuxième contributeur en importance à l'objectif de dépenses de l'OTAN. Les dépenses prévues pour ces programmes pour l'exercice en cours sont de 7,8 milliards de dollars, et la tendance est à l'augmentation des cotisations à mesure qu'un plus grand nombre de vétérans ont accès aux prestations et aux services.

ACC compte un effectif d'environ 3 600 ETP, dont 1 500 sont en poste à l'Administration centrale de l'Île-du-Prince-Édouard, à Charlottetown. Le bureau principal de l'Administration centrale, l'édifice Daniel J. MacDonald, fait actuellement l'objet d'un important effort de modernisation et le retour au travail est prévu pour le début de 2027. ACC offre un soutien direct de l'équipe des services aux vétérans à nos clients dans environ 90 endroits différents au pays, y compris les bureaux régionaux d'ACC, les centres de transition des Forces armées canadiennes et les cliniques pour traumatismes liés au stress opérationnel (TSO).

Le budget de 2025 a annoncé des investissements de 184,9 M\$ sur quatre ans pour ACC, et de 40,1 M\$ par la suite. Cet investissement stabilisera la capacité de traitement des demandes de prestations d'invalidité et permettra au Ministère de moderniser les processus opérationnels et l'infrastructure de TI. Ces mesures permettront à ACC de stabiliser la prestation des services et d'appuyer les efforts visant à maintenir et à améliorer la qualité des services offerts aux vétérans, y compris le respect constant et durable des normes de service. Le Ministère se concentre sur la mise en œuvre de ces investissements. Nous prenons des mesures pour réduire l'arriéré de demandes de prestations d'invalidité, respecter les normes de service et obtenir des résultats plus rapidement pour les vétérans et leurs familles.

Au cours des prochains jours, vous aurez l'occasion de rencontrer les fonctionnaires du ministère, qui vous donneront des séances d'information détaillées sur nos priorités actuelles et sur les principaux défis. Toute l'équipe d'ACC et moi-même avons hâte de vous appuyer et de travailler ensemble à la réalisation de notre mandat, qui consiste à soutenir le bien-être des vétérans canadiens et de leurs familles et à promouvoir la reconnaissance et la commémoration des réalisations et des sacrifices de ceux qui ont servi le Canada en temps de guerre, de conflits militaires et de paix.

Je vous prie d'agréer, chers collègues, l'expression de mes sentiments distingués.

Christine McDowell
Sous-ministre déléguée



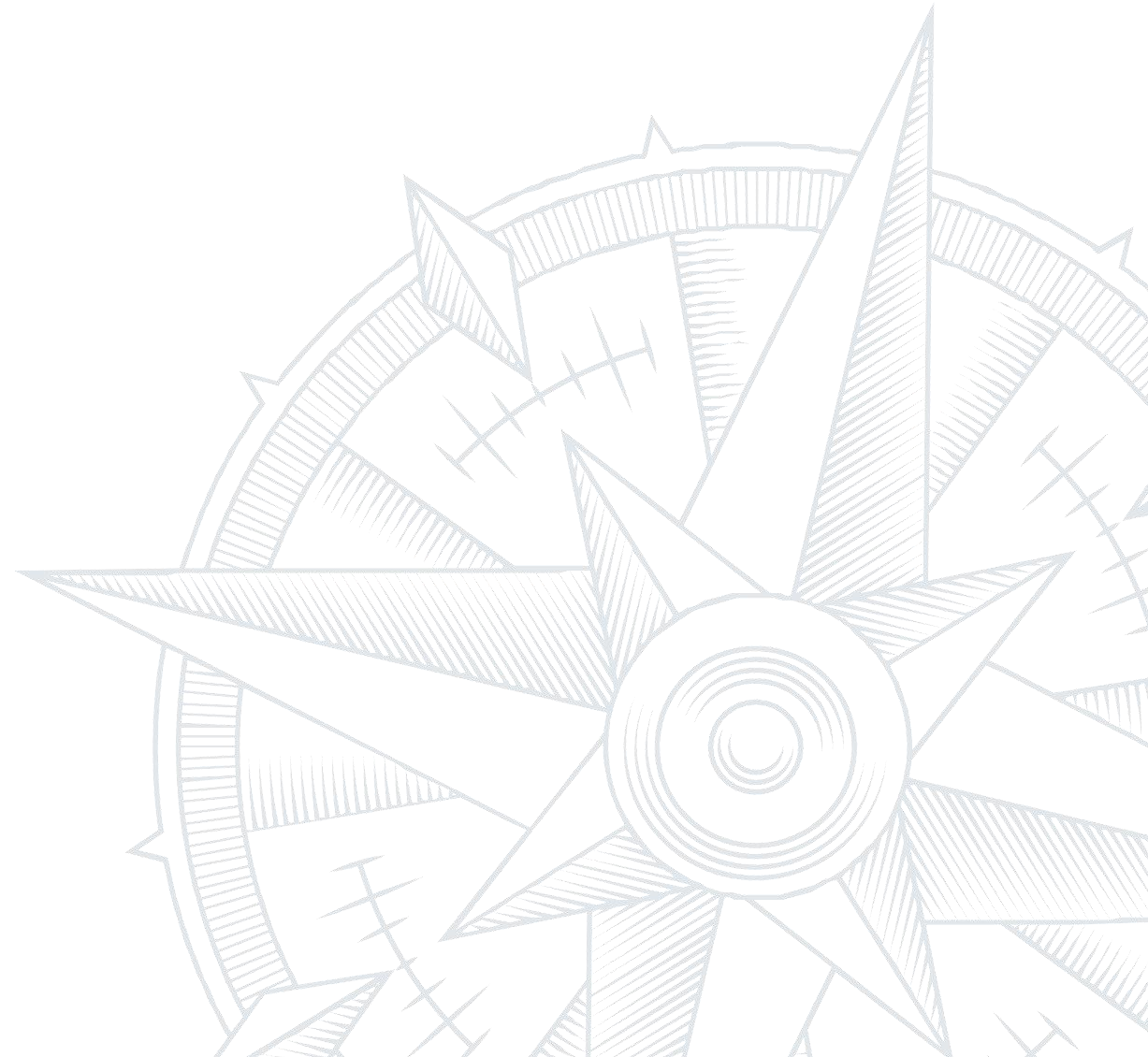
Veterans Affairs
Canada

Anciens Combattants
Canada

Canada

Bienvenue à Anciens Combattants Canada

mars 2026



Notre mandat et notre mission

Mandat

- Soutenir le bien-être des vétérans et de leur famille, et promouvoir la reconnaissance et le souvenir des réalisations et des sacrifices de ceux et celle qui ont servi le Canada en temps de guerre, de conflit militaire et de paix.

Mission

- Offrir des services et des avantages exemplaires, axés sur le client, qui répondent aux besoins des vétérans, de nos autres clients et de leur famille, en reconnaissance de leurs services rendus au Canada, et perpétuer le souvenir de leurs réalisations et de leurs sacrifices pour tous les Canadiens et Canadiennes.

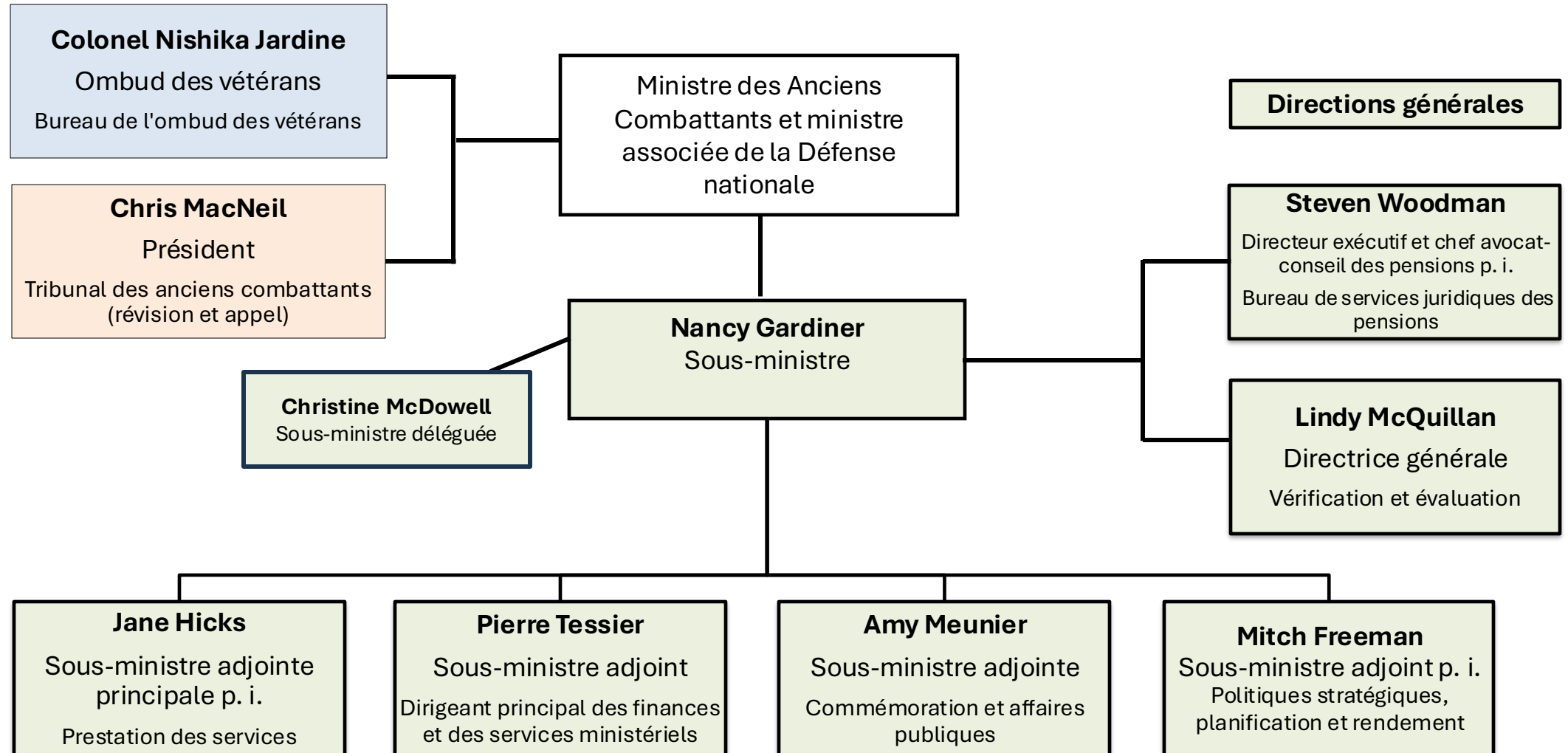
Autorité de la ministre

C'est en partie grâce à ses réalisations en temps de guerre et de conflit que le Canada est devenu un pays indépendant doté d'une identité unique.

Anciens Combattants Canada (ACC) a pour mission d'aider et de soutenir ceux et celles qui, par leurs efforts courageux, nous ont légué cet héritage et ont permis à notre nation de s'épanouir.

La Loi sur le ministère des Anciens Combattants confère à la ministre des Anciens Combattants le pouvoir d'exécuter les lois du Parlement et les décrets qui ne sont pas, de droit, du ressort d'autres ministres ou ministères fédéraux en ce qui a trait aux soins, aux traitements et à la réinsertion dans la vie civile des vétérans, et aux soins de leurs survivants ou des personnes à leur charge, ainsi qu'aux domaines que le gouverneur en conseil désigne.

Portefeuille – Ministre des Anciens Combattants



Responsabilités principales

1. Avantages, services et soutien

- Assurer les soins et le bien-être des vétérans, des vétéranes et de leurs personnes à charge ou survivants par un éventail de services, d'avantages, la recherche, des partenariats et la défense de leurs intérêts.

2. Commémoration

- Rendre hommage aux sacrifices et aux réalisations des vétérans et vétéranes qui ont participé aux efforts militaires du Canada, grâce à des programmes éducatifs, commémoratifs et de reconnaissance, ainsi qu'à des monuments commémoratifs au Canada et à l'étranger.

3. Services internes

- Services qui appuient la prestation des programmes au sein de l'organisation ou qui sont nécessaires pour remplir les obligations générales d'une organisation.

4. Ombud des vétérans

- Assurer l'examen indépendant et impartial des plaintes et des questions liées aux programmes et aux services, et faire respecter la *Déclaration des droits des anciens combattants*.

5. Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

- Offrir aux vétérans et aux vétéranes, aux membres des Forces armées canadiennes (FAC) et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), ainsi qu'à leur famille, des audiences menées en temps opportun et dans le respect, et des décisions équitables qui sont présentées dans un langage simple.

Budget ministériel 2025-2026

En date d'octobre 2025

- Le budget du Ministère s'élève à **7,8 milliards de dollars***
 - Avantages, services et soutien : **7,6 milliards de dollars**
 - Services internes : **133 millions de dollars**
 - Commémoration : **47 millions de dollars**
 - Ombud des vétérans : **5 millions de dollars**
- Actuellement, ACC compte environ **3 729** équivalents temps plein, dont plus de **41 %** travaillent à l'Administration centrale de Charlottetown.
- Plus de **90 %** du budget annuel d'Anciens Combattants Canada est directement versé aux vétérans, à leur famille et à d'autres bénéficiaires admissibles.
- AAC est actuellement le deuxième plus grand contributeur à l'objectif de dépenses de l'OTAN.

**Budget conformément au Budget principal des dépenses de 2025-2026*

Points de service pour les vétérans et leur famille

701 points de service à travers le Canada

- **38** points de service d'Anciens Combattants Canada
- **32** centres de transition et bureaux satellites sur les bases des FAC ou à proximité (le bureau d'ACC est généralement installé au même endroit)
- **10** cliniques externes pour traumatismes liés au stress opérationnel (TSO) et **11** centres satellites de traitement des TSO
- **611** bureaux de Service Canada
- Réseau national de centres de contact sans frais 1-800
- Service d'aide d'ACC : 24 h par jour, 365 jours par année
- Service en ligne Mon dossier ACC: **195 203** utilisateurs inscrits en date de juillet 2025
- Employés des Opérations en région dans 7 secteurs:

- Atlantique Nord
- Nouvelle-Écosse
- Québec
- Sud et Centre de l'Ontario

- Capitale nationale et Nord de l'Ontario (NCNO)
- Prairies
- Colombie-Britannique et le Nord

Clients potentiels d'ACC et transition vers la vie civile

Libération des FAC :

7 800 – nombre moyen de vétérans et vétéranes qui sont libérés chaque année des FAC ⁺

- **2 000** sont des libérations pour des raisons médicales
- **5 800** sont des libérations pour des raisons non médicales

Transition des FAC vers la vie civile :

- **17,7 %** des vétérans et vétéranes déclarent avoir des difficultés à s'adapter à la vie après le service ^{*}
- **5 569** – nombre d'entrevues de transition réalisées en 2024-2025

^{*}Enquête sur la santé des anciens combattants canadiens de 2024

⁺Statistiques sur les libérations des Forces armées canadiennes



L'honorable Jill McKnight

Ministre des Anciens Combattants et ministre associée de la
Défense nationale



L'honorable Jill McKnight est la députée de Delta. Elle a été élue pour la première fois à la Chambre des communes le 28 avril 2025 pour représenter la circonscription de Delta, en Colombie-Britannique. En tant que ministre, elle est responsable du portefeuille des Anciens Combattants, qui comprend le ministère des Anciens Combattants, le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) et l'ombud des vétérans.

Avant d'entamer sa carrière politique, M^{me} McKnight a obtenu un baccalauréat en commerce (gestion d'entreprise) de l'Université de Victoria. Elle a été propriétaire d'une petite entreprise pendant plus de 20 ans, puis a occupé les fonctions de directrice administrative de la Chambre de commerce de Delta, où elle a plaidé en faveur de mesures de soutien pour les entreprises et les résidents locaux en période de difficultés économiques. Elle a également occupé des postes de leadership au sein de groupes d'entreprises locaux, notamment comme présidente de la Ladner Business Association pendant cinq ans, et elle fait du bénévolat dans sa collectivité pour des causes locales, notamment la Delta Hospital and Community Health Foundation, la B.C. Cancer Foundation et Dress for Success.

En reconnaissance de ses services, la ministre McKnight a reçu plusieurs distinctions, notamment la Médaille du couronnement du Roi Charles III et le Prix du bénévole de l'année décerné par la Chambre de commerce de Delta.

Sean Casey

Secrétaire parlementaire de la ministre des Anciens Combattants et ministre associée de la Défense nationale



Sean Casey occupe actuellement le poste de secrétaire parlementaire de la ministre des Anciens Combattants et ministre associée de la Défense nationale. Il a été élu pour la première fois député de Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, en 2011.

Le député Casey a exercé plusieurs rôles parlementaires, y compris secrétaire parlementaire de la ministre de la Justice et procureure générale, de la ministre du Patrimoine canadien et du ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne. Il s'est impliqué activement dans les questions

relatives aux vétérans et aux vétéranes et, en sa qualité de secrétaire parlementaire, il travaille maintenant en étroite collaboration avec le portefeuille des Anciens Combattants pour appuyer la ministre.

Avant de se lancer en politique, M. Casey a exercé le droit et est devenu associé au sein du cabinet d'avocats Stewart McKelvey. Il a également occupé des rôles de premier plan au sein de l'entreprise familiale, Paderno, et a été président de la Chambre de commerce du Grand Charlottetown.

Le député Casey est né le 16 mai 1963 à St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador, a grandi à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, et est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université Saint-François-Xavier et d'un diplôme en droit de l'Université Dalhousie.



Christine McDowell

Sous-ministre déléguée, Anciens Combattants Canada



Christine McDowell a été nommée sous-ministre déléguée d'Anciens Combattants Canada le mai 2024. Elle cumule une vaste expérience en leadership dans les activités de première ligne et la prestation de programmes et de services, en plus d'une expérience en service à la clientèle, en mise en place de partenariats et en stratégie organisationnelle.

Christine était auparavant sous-ministre adjointe de la Direction générale des services aux citoyens à Emploi et Développement social Canada (EDSC) depuis mai 2023. Elle a occupé divers postes de haute direction à EDSC depuis 2007, dans les domaines de la gestion ministérielle et de la gestion opérationnelle, tant au niveau national que régional.

Christine a dirigé d'importantes initiatives de transformation au cours de sa carrière de dirigeante, notamment l'actuelle initiative de modernisation des passeports, et elle a travaillé dans plusieurs ministères pour mettre en œuvre des services et des avantages importants pour les clients, notamment l'aide financière aux familles ukrainiennes, le programme de Passeport et le programme de la Prestation dentaire canadienne récemment lancé.

En tant que championne du programme Développement des leaders noirs ainsi qu'ancienne co-championne régionale de la santé mentale et du bien-être de l'Atlantique, Christine s'intéresse vivement à la santé mentale, ainsi qu'à la diversité et à l'inclusion.

Amy Meunier

Sous-ministre adjointe, Commémoration et Affaires publiques



Nommée sous-ministre adjointe au début de 2022, Amy dirige le Secteur de la commémoration et des affaires publiques d'Anciens Combattants Canada (ACC) et supervise l'intégration de tous les programmes destinés au public dans un portefeuille cohérent et stratégique. Avec plus de 20 ans d'expérience au sein du gouvernement fédéral, elle a fait preuve d'un solide leadership, d'innovation et d'excellence en matière de prestation de services dans les domaines des politiques, des communications et des opérations.

Amy a commencé sa carrière dans la fonction publique en soutenant le ministre de l'Environnement et le ministre des Anciens Combattants, où elle a joué un rôle clé dans l'avancement d'étapes importantes en matière de politiques, y compris la Nouvelle Charte des anciens combattants. Au début de sa carrière à ACC, elle a joué un rôle déterminant dans la réalisation de l'évaluation indépendante du Ministère, qui a ouvert la voie à l'amélioration du financement et de la prestation des services aux vétérans et vétéraines. Elle a ensuite contribué à orienter l'ambitieux programme de transformation quinquennal d'ACC et a occupé le poste de conseillère principale auprès du sous-ministre, où elle a fourni des conseils stratégiques sur l'exécution du mandat du Ministère.

Au fil des années, Amy a occupé plusieurs postes de direction, notamment dans les domaines de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, des communications, des opérations de programme et des politiques. Son leadership a été à l'origine d'améliorations majeures au sein du Ministère – du lancement d'une stratégie de renouvellement des communications reconnue à l'échelle nationale à l'élaboration du Plan d'orientation stratégique sur les temps d'attente, qui demeure le fondement des efforts continus visant à réduire les délais de traitement des demandes de prestations d'invalidité. Sous sa direction, l'arriéré de demandes dépassant les normes de service a été réduit de près de moitié.



En tant que sous-ministre adjointe, Amy est également responsable du Bureau des vétéranes et des vétérans 2ELGBTQI+, ce qui renforce son engagement à honorer la diversité de la communauté militaire du Canada. Elle défend avec passion la reconnaissance et la représentation inclusives, et continue de faire avancer les efforts qui reflètent les expériences et les contributions uniques de toutes les personnes qui ont servi.

Amy est également la championne ministérielle des peuples autochtones, où elle prône la réconciliation, encourage la réflexion sur les contributions militaires autochtones et dirige des initiatives visant à éliminer les obstacles systémiques. Elle a mis sur pied l'équipe d'ACC chargée de la mobilisation des vétérans autochtones afin d'approfondir les relations avec ces derniers à l'aide d'un dialogue respectueux et continu, d'événements et d'activités de mobilisation.

Née et ayant grandi à Sault Ste. Marie, en Ontario, Amy a étudié en Iowa, aux États-Unis, avant de déménager à Ottawa et de s'établir par la suite à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, où elle travaille à l'administration centrale d'ACC. Mère fière et dévouée, on la retrouve souvent à l'aréna local, encourageant avec enthousiasme son fils lors de ses matchs de hockey.



Pierre Tessier

Sous-ministre adjoint, Secteur du dirigeant principal des finances and des services ministériels



Pierre a été nommé sous-ministre adjoint de la Direction générale de la politique stratégique, de la planification et du rendement en août 2022, puis sous-ministre adjoint, Secteur du dirigeant principal des finances et des services ministériels depuis décembre 2024. Il apporte plus de 20 ans d'expérience acquise dans divers rôles au sein du gouvernement. Cette expérience s'étend de l'orientation de la transformation des activités à la direction de la planification, en passant par l'analyse et la production de rapports de données, la gouvernance au niveau ministériel et la collaboration avec des partenaires de l'ensemble du gouvernement.

En 2021, Pierre a dirigé la création d'un bureau de gestion de projet d'entreprise à Services publics et Approvisionnement Canada. Il a travaillé avec l'ensemble des secteurs pour normaliser les pratiques de gestion de projets et de production de rapports.

De 2017 à 2021, il a supervisé d'importants projets judiciaires, de sécurité et d'infrastructure, notamment le Campus Carling du ministère de la Défense nationale, et a occupé le poste de sous-ministre adjoint associé par intérim de la Direction générale des services immobiliers pendant la première année de la pandémie de COVID-19.

Plus tôt dans sa carrière, Pierre a occupé des postes de direction à Services partagés Canada, où il a dirigé la consolidation des contrats, la surveillance des projets et l'élaboration de son plan de transformation. Il a servi dans la Marine royale canadienne et au ministère de la Défense nationale, où il a occupé des fonctions axées sur l'assurance du matériel, la gestion des risques, l'optimisation des processus et la planification des activités. Il a également contribué à l'examen stratégique du ministère de la Défense nationale et a reçu une mention élogieuse du commandant de la Marine royale canadienne en 2012 pour ses contributions.

Pierre est titulaire d'un baccalauréat en génie mécanique (avec distinction) du Collège militaire royal du Canada et a obtenu son certificat de maîtrise en gestion de projet à l'Université Saint Mary's.

Mitch Freeman

Sous-ministre adjoint par intérim, Politiques stratégiques, planification et rendement et Commémoration et Affaires publiques

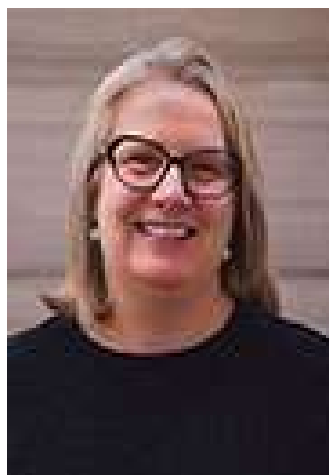


Mitch a commencé sa carrière à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique en 1998 en tant que technologue des réseaux informatiques et est passé à Anciens Combattants Canada à l'hiver 2001. Depuis, Mitch a occupé divers postes à Anciens Combattants Canada, notamment celui de dirigeant principal de l'information de 2013 à 2020, de dirigeant principal des données et de directeur général de la Gestion des programmes et de la prestation des services. Plus récemment, Mitch a occupé le poste de directeur général, Politiques et recherche, où il était responsable de l'évolution de la politique des vétérans et du soutien à la recherche.

Mitch est également un bénévole passionné au sein de l'organisation Kin Canada et a récemment terminé un mandat de quatre ans au sein du conseil d'administration national. Il a également occupé divers postes locaux, dont celui de gouverneur du Canada atlantique.

Jane Hicks

Sous-ministre adjointe principale par intérim, Prestation des services



Jane Hicks occupe actuellement le poste de sous-ministre adjointe principale par intérim pour le Secteur de la prestation des services. Elle s'est jointe à cette équipe récemment après avoir occupé le poste de directrice générale de la gestion des programmes et de la prestation des services (GPPS), où elle dirigeait une équipe spécialisée chargée des programmes de réadaptation, d'aide financière, de bien-être et de soins de santé, ainsi que de la transition et de l'emploi des vétérans et vétéranes, et de Mon dossier ACC.

Avant de travailler à GPPS, Jane a occupé les fonctions de directrice principale des initiatives stratégiques de réduction des temps d'attente à la Direction générale des opérations centralisées. À ce titre, elle était chargée de planifier et de mettre en œuvre une série d'initiatives visant à réduire les temps d'attente pour les prestations d'invalidité. Auparavant, elle a occupé les fonctions de directrice principale, puis de directrice générale par intérim, responsable de la mise en œuvre du projet de pension à vie, l'un des projets les plus importants du Ministère ces dernières années.

Jane compte plus de 30 ans d'expérience au sein du Ministère, où elle a travaillé dans plusieurs domaines à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale. Elle s'intéresse particulièrement à la prestation des avantages et des services aux vétérans et aux vétéranes, aux membres des Forces armées canadiennes et à leur famille. Jane est diplômée du Programme de sécurité nationale du Collège des Forces canadiennes à Toronto.

Chris McNeil

Président - Tribunal des anciens combattants (révision et appel)



Christopher (Chris) McNeil a été nommé pour la première fois au Tribunal des anciens combattants (révision et appel) en avril 2015. Il a été désigné président en juillet 2018 et renouvelé en juillet 2023.

M. McNeil a passé plus de 30 ans au Service de police de Halifax avant sa retraite à titre de Chef adjoint de police en 2013. M. McNeil possède une grande expérience de direction dans le secteur public. Au cours de sa carrière, il a également travaillé comme coordonnateur des droits au travail et arbitre en matière disciplinaire. Outre sa carrière policière, M. McNeil a travaillé comme avocat au ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse.

M. McNeil détient un baccalauréat en commerce de l'Université Saint Mary's, et un baccalauréat en droit de l'Université Dalhousie.

Colonel (à la retraite) Nishika Jardine

Ombud des vétérans



Le colonel (à la retraite) Nishika Jardine a servi pendant près de 37 années en tant qu'officier au sein du Corps du Génie électrique et mécanique royal canadien (GEMRC). Elle s'est enrôlée au sein des Forces armées canadiennes (FAC) à Sault Ste. Marie (Ontario), en 1982 et a obtenu un baccalauréat ès sciences (mathématiques et physique) du Collège militaire royal du Canada.

Elle a servi et dirigé dans des unités de maintenance de l'Armée de terre à la Base des Forces canadiennes (BFC) Gagetown, de la Marine à la BFC Esquimalt et de la Force aérienne à la 19^e Escadre Comox. Elle a commandé l'École du GEMRC de 2008 à 2010. Elle a été promue au grade de colonel en 2014 et a servi un an comme directrice, Gestion du programme de soutien de l'armement, jusqu'à sa dernière affectation au poste de commandant adjoint du Collège des Forces canadiennes, et elle a terminé son service en mai 2019.

Elle a suivi plusieurs cours de perfectionnement professionnel importants, dont les programmes de l'Armée de terre et du Collège d'état major des Forces canadiennes. Elle est également titulaire d'une maîtrise en études de la défense du Collège militaire royal et, plus récemment, elle a obtenu le titre de directrice agréée. Parmi les nominations à des fonctions d'état major dignes de mention, notons celle de gestionnaire de carrière des officiers du GEMRC, d'officier d'état major auprès du vice chef d'état major de la défense, d'officier du programme du Programme des études de sécurité national, de gestionnaire adjointe de projets du système de véhicule de soutien moyen, ainsi que d'officier supérieur responsable du maintien en puissance de niveau stratégique de la force opérationnelle interarmées dans le cadre de l'opération ATHENA en Afghanistan.

Depuis son départ des FAC, elle siège aux conseils d'administration suivants : hôpital Stevenson Memorial d'Alliston, comité provincial ontarien de la Ligue des cadets de l'Air, Ordre de Saint Georges et Fondation du Musée et du patrimoine du GEMRC.



Mesures clés d’ACC au T3 : Principaux faits et chiffres (Carte de poche)

Sommaire des Faits et chiffres démographiques en date au 31 dec 2025

Répartition de la population				
	Service de guerre	Forces armées canadiennes (FAC)	Gendarmerie royale du Canada (GRC)	Total
Population de vétérans ¹	s.o.	461,240	N/A	461,240
Les clients d’ACC	15,812	143,329	27,550	186,691
Les clients vétérans	1,375	124,547	1,374	127,296
Clientèle familiale	14,434	17,400	1,797	33,631
Clients aidants	0	1,373	0	1,373
Clients GRC	3	9	24,379	24,391
Emploi				
Vétérans employés à ACC ²				155
Afghanistan				
Renseignements sur le bénéficiaire				Bénéficiaires
Membres déployés en Afghanistan (uniques) ³				40,026
Vétérans qui reçoivent des prestations d’invalidité liées à leur service en Afghanistan				17,943
Vétérans de l’Afghanistan qui reçoivent des prestations d’invalidité pour l’état de stress post-traumatique (ESPT)				14,272
Santé mentale				
Vétérans qui reçoivent des prestations d’invalidité souffrant d’un problème psychiatrique diagnostiqué (y compris l’état de stress post-traumatique [ESPT])				71,948
Vétérans qui reçoivent des prestations d’invalidité diagnostiqué avec ESPT				51,452
Programmes et services d'ACC - Faits et chiffres (avril 2025 - décembre 2025)				
Programme (dépenses cumulées en millions depuis le début de l'année)	Bénéficiaires	Dépenses cumulées en millions depuis le début de l'année		
Pensions d’invalidité (exclut la GRC) ^a	64,861	\$731.7		
Pensions d’invalidité (GRC uniquement) ^a	24,291	Sans objet		
Indemnités d’invalidité ^{4a}	36	\$0.5		
Indemnité d’invalidité et Pension d’invalidité - bénéficiaires à double admissibilité (exclut la GRC) ^{5a}	7,744	s.o.		
Indemnité pour douleur et souffrance ^a	47,982	\$1,766.8		
Indemnité supplémentaire pour douleur et souffrance ^a	39,169	\$281.3		
Indemnité pour blessure grave ^b	21	\$1.9		
Prestation de remplacement du revenu ^{6a}	33,945	\$1,164.5		
Allocation de soutien du revenu des Forces canadiennes ^a	169	\$3.1		
Fonds d’urgence pour les vétérans ⁷	666	\$1.3		
Allocations aux anciens combattants ^a	449	\$1.4		
Allocation de reconnaissance pour aidant ^a	1,991	\$22.5		
Services de transition de carrière ⁸	743	\$3.1		
Allocation pour études et formation ⁹	2,414	\$21.2		
Soins de longue durée ^{10a}	1,743	\$103.7		
Réadaptation ^{11a} – Vétérans 11,969; Les conjoints/Survivants 73	12,042	\$87.7		
Les avantages médicaux (PDC 1-14) ^{12a}	95,922	\$695.7		
Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille ¹³	48	\$4.2		
Programme pour l’autonomie des anciens combattants ^b : Vétérans 60 026; Survivants 19 618	79,644	\$296.1		
Autres dépenses de programme ¹⁴	s.o.	\$40.2		

^a Clients au 31 dec 2025.

^b Clients ayant reçu un paiement au cours de l'exercice 2025-2026 (du 1er avril 2025 au 31 dec 2025).

¹ Les chiffres sur les vétérans sont fondés sur le Recensement de la population de 2021 de Statistique Canada.

² En date du 14 décembre 2025, 155 employés d’Anciens Combattants Canada (ACC) s’identifiaient comme étant des membres, actuels ou anciens, des Forces armées canadiennes (FAC). Ce chiffre inclut les équivalents temps plein, les employés occasionnels et les étudiants.

³ Source : Forces armées canadiennes – État-major interarmées stratégique, Données par rapport aux déploiements 2001-2013, 31 mars 2014.

⁴ Le 1er avril 2019, l’indemnité d’invalidité a été remplacée par l’indemnité pour douleur et souffrance, qui a été introduite à cette même date. En date du 1er avril 2019, les bénéficiaires d’une indemnité d’invalidité sont des bénéficiaires d’une indemnité pour douleur et souffrance. Le total de bénéficiaires d’une indemnité d’invalidité (II) ne comprend que les clients qui recevaient encore une II en date du 31 mars. Les dépenses comprennent le montant supplémentaire de l’indemnité d’invalidité unique ainsi que les rajustements du taux maximal de l’indemnité d’invalidité et les paiements périodiques impayés.

⁵ Veuillez noter que les dépenses pour les clients à double admissibilité sont déclarés en vertu de la pension d’invalidité et de l’indemnité pour douleur et souffrance.

⁶ Comprend les clients bénéficiant du supplément à l’allocation pour incidence sur la carrière (SAIC) qui sont passés à la PRR et qui ne recevaient pas ni l’allocation pour perte de revenus (APR) ni l’allocation de sécurité du revenu de retraite (ASRR), ou qui ont des déductions d’autres sources de revenus qui font en sorte que la partie restante de la PRR est à 0 \$.

⁷ Les clients du Fonds d’urgence pour les anciens combattants ayant reçu au moins un versement au cours de l'exercice 2025-2026. Un client peut présenter une demande et obtenir une approbation pour ce fonds plus d'une fois au cours d'un même exercice.

⁸ Ce chiffre représente les clients qui ont reçu une décision favorable en matière d’admissibilité. Il se peut toutefois qu’ils n’aient pas de plan actif auprès du fournisseur de services national. Il n’existe pas encore de données complètes pour ce programme, car ce dernier a nécessité le lancement d’un nouveau système de gestion de cas et parce que les ensembles de données et de rapports sont toujours en voie d’élaboration.

⁹ Clients des prestations d’éducation et de formation qui ont reçu un paiement pour un cours de courte durée au cours de l'exercice 2025-2026 ou toute personne ayant un programme formel actif au 31 dec 2025.

¹⁰ Comprend 1 299 vétérans occupant un lit dans un établissement communautaire (financé par l’intermédiaire du PAAC).

¹¹ Comprend seulement la réadaptation médicale psychosociale et la réadaptation professionnelle.

¹² Comprend 148.5 millions de dollars de plus vers les autres services de santé achetés (ASSA) et exclut les soins de longue durée.

¹³ Les bénéficiaires sont des organismes dont le financement a été approuvé.

¹⁴ Comprend d’autres subventions et contributions comme le Fonds du Souvenir, la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth, le Programme de partenariat pour la commémoration, etc.

Contribution d'ACC aux objectifs du Canada relativement à l'OTAN

Contexte

Les avantages accordés aux vétérans représentent une contribution directe et importante à la réalisation de l'objectif de l'OTAN relativement au Canada. Les pays de l'OTAN s'étaient déjà engagés à consacrer 2 % de leur PIB à la défense. Récemment, le Canada a accepté un nouvel engagement de l'OTAN en matière d'investissement dans la défense, qui vise à consacrer 5 % de son PIB à ce secteur d'ici 2035. Cet engagement a été pris lors du sommet de l'OTAN en 2025. La contribution d'ACC est basée sur le nombre de clients qui reçoivent des prestations d'ACC et sur les niveaux de production du Ministère. Puisque ceux-ci fluctuent, la contribution d'ACC à l'engagement de l'OTAN variera.

Principales données

Selon la méthodologie comptable de l'OTAN, l'intégralité du budget d'ACC est considérée comme une dépense de défense admissible. Cela comprend des programmes tels que l'indemnité pour souffrances et douleur, la prestation de remplacement de revenu, le Programme pour l'autonomie des anciens combattants, programme de recherche, l'entretien des cimetières et des tombes, ainsi que les coûts opérationnels, notamment les salaires et les frais de fonctionnement. Les dépenses prévues pour ces programmes relativement à l'année financière en cours s'élèvent à 7,8 milliards de dollars, avec une tendance à l'augmentation des contributions à mesure qu'un plus grand nombre de vétérans accèdent aux avantages et aux services.

La contribution d'ACC aux dépenses de l'OTAN a augmenté rapidement en raison du volume croissant d'avantages et de services offerts aux vétérans, combiné à l'expansion des programmes qui sont désormais considérés comme des dépenses de l'OTAN.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des contributions d'ACC par année :

2021-2022	3,8 milliards de dollars
2022-2023	3,8 milliards de dollars
2023-2024	4,2 milliards de dollars
2024-2025	5,5 milliards de dollars
2025-2026 (prévisions)	7,8 milliards de dollars

Budget de 2025 et *Loi d'exécution du budget*

Enjeu

Le budget de 2025 (B25) annonce une enveloppe de 184,9 millions de dollars sur quatre ans pour ACC, ainsi qu'un financement annuel permanent de 40,1 millions de dollars. Cet investissement stabilisera la capacité de traitement des demandes de prestations d'invalidité et permettra au Ministère de moderniser les processus opérationnels et l'infrastructure de TI.

Contexte

- Dans le cadre de la préparation du processus budgétaire annuel, les hauts dirigeants d'ACC et le Cabinet de la ministre des Anciens Combattants (CMAC) travaillent ensemble afin de déterminer les priorités urgentes à soumettre en vue d'une éventuelle inclusion dans le budget.
- Le processus officiel d'élaboration du B25 s'est déroulé sur une période de cinq semaines, le dépôt ayant eu lieu le 1^{er} août 2025 et le budget a été présenté au Parlement le 4 novembre 2025.
- Le C-15, le *Loi d'exécution du budget* (ou LEB) est un projet de loi visant à mettre en œuvre les dispositions du budget. Il a été adopté en deuxième lecture à la Chambre des communes, puis renvoyé au Comité permanent des finances pour examen.
- Le projet de loi C-15 contient à la fois les mesures de financement annoncées dans le budget et les mesures découlant de l'examen exhaustif des dépenses (EED).

Principales données

- Plus de 11 milliards de dollars ont été investis dans les programmes destinés aux vétérans depuis 2019.
- Dans le cadre du B25, un financement annuel permanent de 40,1 millions de dollars est prévu pour stabiliser l'effectif chargé des prestations d'invalidité et de garantir que ceux-ci puissent verser ces prestations aux vétérans dans le respect des normes de service.
- 12,2 millions de dollars est prévu pour chacune des deux prochaines années afin de moderniser les processus opérationnels et mettre en œuvre des améliorations à l'infrastructure informatique du programme de prestations d'invalidité.
- B25 prévoit des modifications à la législation d'ACC afin de clarifier le calcul annuel des prestations.

Budget de 2025

- Avec le financement permanent (40,1 millions de dollars par an), le ministère sera en mesure de stabiliser, de rationaliser et d'améliorer la prestation de notre programme de prestations d'invalidité afin que les vétérans et leurs familles obtiennent le soutien dont ils ont besoin plus rapidement et plus facilement.
- Le ministère prend des mesures pour réduire l'arriéré des demandes de prestations d'invalidité, répondre aux normes de service et obtenir des résultats plus rapidement pour les vétérans et leurs familles. Ce travail comprend l'expansion de l'automatisation des tâches routinières, l'exploration de l'intégration de technologies pour appuyer les décideurs dans l'examen de volumes importants de documents, ainsi que la refonte des flux de travail et des processus internes afin d'éliminer les inefficacités.
- L'investissement continu dans la stabilisation est une réussite notable après plusieurs investissements temporaires au cours de la dernière décennie. Les plans d'exécution en sont à la dernière étape.
- Le budget comprend également une modification du taux de remboursement du cannabis à des fins médicales et des modifications à la législation d'ACC à des fins de clarification.

Cannabis à des fins médicales

- B25 prévoit une modification du taux de remboursement du cannabis à des fins médicales, qui passera de 8,50 \$ à 6,00 \$ le gramme afin de mieux refléter la juste valeur marchande.
- Ce changement se traduira par une économie annuelle de 129 millions de dollars (4,23 milliards de dollars en comptabilité d'exercice).
- Il n'y a aucun changement concernant l'accès des vétérans au cannabis à des fins médicales.

Loi d'exécution du budget (LEB)

Modifications clarificatrices apportées à la LEB

- B25 prévoit des modifications à la législation administrée par ACC afin de clarifier le calcul annuel des prestations. Les modifications sont les suivantes :
 - Les modifications législatives apportées à la *Loi sur le ministère des Anciens Combattants* et au *Règlement sur les soins de santé pour anciens combattants* clarifieront la méthode utilisée par ACC pour calculer les frais mensuels maximaux d'hébergement et de repas dans le cadre du programme de soins de longue durée, à l'avenir et à titre rétroactif.

- Les modifications législatives à la *Loi sur les pensions* et au *Règlement sur l'ajustement annuel des pensions et allocations* clarifieront la méthode utilisée pour indexer les ajustements annuels des pensions d'invalidité et autres montants connexes.
- Les modifications législatives apportées au *Règlement sur le bien-être des vétérans* clarifieront la façon dont l'allocation pour perte de revenus a été calculée entre le 1^{er} avril 2006 et le 1^{er} avril 2019.
- Ces changements n'auront aucune incidence sur le montant des prestations que recevront les vétérans des Forces armées canadiennes.
- Les modifications législatives sont conformes aux politiques et pratiques bien établies d'ACC et permettront d'éviter toute ambiguïté à l'avenir.
- Les vétérans et leur famille peuvent avoir l'assurance que leurs prestations sont calculées de façon transparente et équitable.
- Pour les cas judiciaires en cours, il appartient au tribunal de décider de l'incidence de ces modifications législatives sur le litige.

Stabilisation et modernisation du programme de prestations d'invalidité à l'intention des vétérans

Question

Le budget de 2025 prévoit un financement de 184,9 millions de dollars sur quatre ans à compter de 2026–2027 et un financement permanent de 40,1 M\$. Cet investissement permettra de garantir un financement permanent pour environ 300 employés, ce qui permettra au Ministère de stabiliser sa capacité de traitement des prestations d'invalidité, d'investir dans la modernisation de son infrastructure informatique et d'améliorer l'efficacité de son programme de prestations d'invalidité afin de mieux servir les vétérans. Il s'agit là du point de départ d'une modernisation plus large des services, axée sur les prestations d'invalidité, dont les leçons, les outils et les améliorations seront mis à profit dans d'autres programmes, grâce à des avancées informatiques et à une meilleure expérience client.

Contexte

rédaction

De 2015-2016 à 2024-2025, ACC a connu une augmentation de 92 % du nombre de demandes de prestations d'invalidité reçues. Grâce au financement temporaire accordé en 2023, le Ministère a été en mesure de conserver des employés formés affectés au traitement des prestations d'invalidité jusqu'au mois de mars 2026. Bien que le nombre de demandes traitées ait augmenté de 6 % en 2024-2025, la hausse de 7 % du nombre de demandes reçues a dépassé les gains de productivité, ce qui a eu un effet négatif sur les résultats en matière de normes de service et sur l'arriéré. Depuis le début de l'exercice, le nombre de demandes reçues s'est stabilisé aux niveaux de l'année dernière.

La croissance de la demande a dépassé nos gains de productivité internes, ce qui a entraîné des difficultés de traitement. Grâce à des heures supplémentaires régulières depuis septembre jusqu'à aujourd'hui (10 mars 2026), nous avons amélioré le rendement du programme. Les résultats suivants illustrent ces améliorations :

- réduction de l'arriéré de dossiers (c'est-à-dire les demandes individuelles¹) de 19 641 à 12 202;
- baisse du nombre total de dossiers en cours de traitement (inventaire des dossiers) de 44 877 à 35 113;

¹ Une demande présentée par un client peut contenir en fait plusieurs demandes. On compte en moyenne environ deux demandes par demande. Chaque demande individuelle fait l'objet d'une décision et confère au demandeur un droit d'appel.

- amélioration des résultats relatifs aux normes de service d'un mois à l'autre, passant de 24,9 % à 56,9 %.

Données clés et étapes importantes

La norme de service cible d'ACC relative aux premières demandes de prestations d'invalidité est que 80 % des décisions soient rendues dans un délai de 16 semaines. Cette norme de service tient compte du fait que certains dossiers sont complexes et plus longs à traiter. En 2024-2025, ACC a respecté la norme de service dans 47 % des cas, une diminution par rapport à 2023-2024 (69 %). Cette diminution peut s'expliquer par la hausse de 7 % du nombre de demandes reçues ainsi que par la perte d'un certain nombre de décideurs formés. Grâce à l'augmentation des heures supplémentaires, on observe désormais les premiers signes d'une amélioration des normes de service.

La mise en œuvre progressive de l'Outil de résumé de la demande de prestations d'invalidité (ORDPI), un outil utilisant l'intelligence artificielle (IA) développé par ACC afin de faciliter l'examen des demandes de prestations d'invalidité et d'aider les vétérans à obtenir des décisions plus rapidement, a débuté le 17 février 2026. L'ORDPI aide à organiser de grands volumes de dossiers médicaux et de documents administratifs, et met en évidence les détails clés pour que les décideurs puissent examiner les demandes de manière plus efficace et plus cohérente. Le déploiement auprès de tous les autres utilisateurs devrait être achevé d'ici la fin avril 2026.

Grâce au financement du budget de 2025, nous prévoyons une modernisation par divers moyens, notamment en développant l'automatisation des tâches courantes, en explorant de nouveaux gains d'efficacité grâce à l'IA et en repensant les flux de travail et les processus internes. Ces mesures font partie de la Stratégie de modernisation des services d'ACC qui vise à créer un modèle de service résilient et prêt pour l'avenir par l'amélioration des processus, l'automatisation et la mise à niveau de la technologie afin de respecter la norme de service de façon constante et durable.

rédaction

Emploi des vétérans et des vétéranes (y compris la Stratégie nationale d'emploi pour les vétérans et les vétéranes [SNEV])

Enjeu

Anciens Combattants Canada (ACC) offre de l'aide aux vétérans et aux vétéranes durant leur transition du service militaire à l'emploi civil. Le système de soutien du Ministère est complet : il comprend des conseils de carrière personnalisés, des services de traduction des compétences et des occasions de réseautage, le tout étant précisément conçu pour faciliter l'intégration des vétéranes et des vétérans sur le marché du travail civil.

Contexte

Au-delà des soutiens et programmes en place pour soutenir l'emploi des vétérans et des vétéranes, ACC a lancé la SNEV, en juin 2024. Il s'agit d'une approche globale qui vise à améliorer les possibilités d'emploi pour les vétéranes et les vétérans au Canada. L'objectif est de fournir les outils et ressources nécessaires pour aider les vétérans et les vétéranes à trouver un emploi significatif après leur libération des Forces armées canadiennes (FAC), en tirant parti des compétences et des qualifications acquises durant leur service. La stratégie s'articule autour de quatre objectifs fondamentaux qui contribuent à soutenir un écosystème d'emploi robuste pour les vétéranes et les vétérans :

- Améliorer les services et élargir les programmes pour les vétéranes et les vétérans, par exemple avec les services de réorientation professionnelle et la réadaptation professionnelle.
- Créer et reconnaître des employeurs prêts à accueillir les vétérans et les vétéranes en établissant des relations avec des centaines d'employeurs et en les soutenant dans le recrutement, l'embauche et le maintien en poste des vétérans et des vétéranes.
- Positionner la fonction publique en tant que leader pour l'emploi des vétéranes et des vétérans en renforçant les outils et l'encadrement pour aider les vétéranes et les vétérans souhaitant accéder à un emploi dans la fonction publique.
- Bâtir des partenariats de confiance avec des dizaines d'organisations à but non lucratif et communautaires, avec pour mission principale de soutenir la transition des vétérans et des vétéranes vers des carrières civiles.

Depuis le lancement de la SNEV, plus de 50 % des mesures inscrites sur sa feuille de route ont été achevées et toutes les autres progressent. ACC poursuit ses activités pour mobiliser les vétéranes et les vétérans, les employeurs et les partenaires. La Stratégie offre un cadre vivant,

capable de s'adapter aux évolutions du marché du travail et aux besoins des vétérans et vétéranes.

Données et jalons clés

Le Recensement de 2021 a montré que le taux de chômage des vétéranes et des vétérans était légèrement plus bas (8,6 %) que celui de la population générale (10 %). Le Ministère s'engage à assurer le soutien des membres des FAC et des vétéranes et vétérans dans leur transition vers la vie après le service, et reconnaît que l'emploi est un élément essentiel du bien-être global, car il offre de la stabilité, renouvelle le sentiment d'avoir un but et permet de tisser des liens sociaux.

ACC facilite la fourniture d'information, des supports de formation et des ressources aux vétérans et vétéranes, au personnel du Ministère, aux employeurs et aux autres partenaires et organisations externes – dont le ministère de la Défense nationale (MDN) – dans le cadre d'une transition en douceur. Au 9 mars 2026, 667 personnes (vétérans, vétéranes et membres des FAC) étaient soutenues dans le cadre d'un plan de réorientation professionnelle. ACC examine l'ensemble des livrables de la SNEV pour cerner ce qui peut être mesuré, notamment le programme de reconnaissance des employeurs ainsi que la participation des vétéranes et des vétérans à l'éventail des services, des offres et des forums proposés.

Jalons clés:

- **Rayonnement nationale** : ACC a participé à de événements majeurs tels que la conférence nationale autochtone sur la défense (2026), le symposium du Consortium des campus connectés pour les militaires, les vétérans et leur famille du Canada, Cannexus, l'exposition « Vaillance et Vision » organisée par le Réseau des anciens combattants de la Banque Scotia de et CANSEC, impliquant des centaines d'employeurs.
- **Symposium sur l'emploi des vétérans (Jeux Invictus de 2025)** : ACC s'est joint à de hauts fonctionnaires, dont le ministre des Anciens Combattants, pour promouvoir le recrutement des vétéranes et des vétérans et mettre en valeur les pratiques exemplaires.
- **Guichet-Emplois pour les vétérans amélioré** : avec de nouvelles fonctionnalités, notamment l'étiquetage des employeurs dans les annonces, un outil de traduction des emplois militaires aux emplois civils, un générateur de curriculum vitae, des questionnaires sur la carrière et une application mobile. On a également introduit un guide de mobilisation des employeurs.
- **Partenariats entrepreneuriaux** : ACC s'est associé à sept organisations pour élargir les ressources, le mentorat et les occasions d'affaires pour les vétérans entrepreneurs.
- **Étude du comité permanent des anciens combattants (ACVA) intitulée *Les obstacles à l'entrepreneuriat chez les vétérans*** B a commencé en décembre 2025. Son objectif est de cerner et de comprendre les défis auxquels les vétérans font face lorsqu'ils

poursuivent l'entrepreneuriat. Cela inclut l'examen d'obstacles comme l'accès aux ressources, la formation, le mentorat, le financement et les réseaux de soutien.

- **Journée Embauche un vétéran** : 2025 a été la troisième année réussie pour cette journée qui avait pour thème « Renforcer notre main-d'œuvre ». La planification pour 2026 est en cours.

Principales initiatives et politiques soutenant l'emploi des vétérans et des vétéranes :

- **Initiative de reconnaissance des employeurs vétérans** : Comme indiqué dans l'objectif 2 de la Stratégie nationale d'emploi pour les vétérans et vétéranes qui vise à créer et reconnaître des employeurs prêts pour les vétérans, ACC élabore une initiative de reconnaissance des employeurs vétérans afin de reconnaître les employeurs du secteur privé qui créent des milieux de travail favorables aux vétérans et font preuve de leadership dans l'embauche et la rétention des vétérans. Les employeurs admissibles qui posent leur candidature et répondent aux critères recevront un badge numérique – soit « Favorables aux vétérans et vétéranes » ou « Prêt pour les vétérans et vétéranes » – comme désignation publique et un « sceau de reconnaissance » pour leur engagement. Ce badge visible permet aux employeurs de démontrer fièrement leur engagement à embaucher et à retenir les vétérans, et ce, tout en aidant les vétérans à repérer facilement les organisations qui soutiennent activement leur emploi.
- **Loi sur l'embauche des anciens combattants (2015)** : cette modification de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* offre un droit de priorité, une préférence et de la mobilité aux vétéranes et vétérans des FAC qui rejoignent la fonction publique fédérale. Dans l'Étude sur la vie après le service militaire de 2019, 33 % des personnes interrogées indiquaient la transition vers la fonction publique fédérale comme leur voie de réorientation professionnelle privilégiée. Dans 2023-2024, 193 vétérans et vétéranes se déclaraient comme étant de nouveaux employés dans la fonction publique fédérale selon l'une des dispositions disponibles (mobilité, préférence, priorité).
- **Services de réorientation professionnelle** : en place depuis 2018, il s'agit de services d'encadrement, de rédaction de curriculum vitae/préparation aux entrevues et de soutien au marché du travail pour les vétérans, les survivants et leurs conjoints. Entre 90 et 100 nouveaux candidats par mois, 667 candidats actifs au 9 mars 2026. Entrepreneur : Agilec (Oshawa).
- **Webinaires de carrière** : depuis leur création, ces séances ont enregistré quelque 7 100 inscriptions de vétéranes et vétérans et présenté 400 employeurs; elles offrent en outre une promotion continue sur LinkedIn. Les webinaires ont lieu trois fois par an.
- **Groupe LinkedIn Embauche un vétéran** : créé en 2021, ce groupe compte actuellement plus de 6 800 membres avec plus de 600 représentants d'employeurs qui publient activement des opportunités d'emploi (au 11 mars 2026).

- **Guichet-Emplois pour les vétérans** : ce carrefour en ligne pour les employeurs souhaitant publier des offres d'emploi destinées aux vétéranes et aux vétérans a été lancé en 2020 avec Emploi et Développement social Canada.
- **Traduction et certification des compétences** : travail avec des organismes de certification et groupes comme Du Régiment aux Bâtiments, Les Fleurons glorieux, Treble Victor, Coding for Veterans et Soldiers in Tech pour reconnaître la formation militaire et relier les vétérans et les vétéranes à des emplois.
- **Partenariats** : collaboration continue avec des organisations telles que Du Régiment aux Bâtiments, la Fondation Les Fleurons glorieux, le Treble Victor Group, Coding for Veterans et Soldiers in Tech.
- **Vétéranes et vétérans à ACC** : élaboration de stratégies de recrutement et de maintien en poste pour les vétérans et les vétéranes au sein du Ministère, en consultation avec la Commission de la fonction publique.

Commémoration : Reconnaissance et souvenir

Objet

La commémoration a un double objectif : rendre hommage aux vétérans et aux membres des Forces armées canadiennes (FAC) encore en vie et honorer la mémoire de ceux qui sont morts. Bien qu'ACC ait obtenu d'excellents résultats en matière de commémoration, les vétérans de l'ère moderne ont mentionné que la reconnaissance de leurs contributions pourrait être renforcée. Saisir cette possibilité renforcerait davantage la capacité d'ACC à remplir son mandat et renforcerait le sentiment d'appartenance et de valeur des vétérans.

Le paysage commémoratif évolue. Le nombre décroissant de vétérans de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée implique que les approches traditionnelles doivent évoluer. Bien que l'engagement d'ACC envers les mémoriaux à l'étranger et les grands anniversaires militaires demeure solide, les initiatives futures se concentreront de plus en plus sur des programmes au Canada et accessibles de façon numérique. Ce changement est essentiel pour garantir que la commémoration reste pertinente et inclusive pour les vétérans et les Canadiens d'aujourd'hui.

Les vétérans de l'ère moderne, y compris ceux qui ont servi dans le golfe Persique, en Afghanistan et dans le cadre de missions de maintien de la paix, représentent une population diversifiée et en constante évolution. Beaucoup ne s'identifient pas comme des vétérans, et les pratiques commémoratives traditionnelles peuvent ne pas faire écho à leurs expériences. Des initiatives ciblées reflétant cette diversité contribueraient à renforcer les liens avec les vétérans de l'ère moderne, à favoriser leur bien-être et à accroître l'engagement du public.

Contexte

La commémoration est une responsabilité fondamentale d'ACC; elle englobe les cérémonies, les ressources éducatives, l'entretien des monuments commémoratifs et des cimetières ainsi que le financement d'initiatives locales. Grâce à la reconnaissance et au souvenir, les programmes d'ACC renforcent la valeur sociale du service militaire, inspirent l'engagement des jeunes et favorisent la diversité, contribuant ainsi à créer un paysage commémoratif moderne et inclusif. Compte tenu de l'évolution de notre population de vétérans, nos pratiques commémoratives traditionnelles doivent évoluer afin de trouver écho auprès des vétérans de l'ère moderne et de la population canadienne diversifiée.

La reconnaissance n'est pas seulement symbolique; elle a des effets concrets. En affirmant la valeur du service militaire, ACC soutient le sentiment d'appartenance des vétérans et contribue au recrutement et au maintien en poste des membres des FAC. Les initiatives commémoratives servent également de plateformes stratégiques pour la diplomatie culturelle, approfondissant la

coopération en matière de sécurité entre alliés et renforçant la crédibilité du Canada sur la scène internationale grâce à la projection de son pouvoir d'influence.

En 2024, ACC a publié le Plan stratégique de commémoration, élaboré à la suite de consultations approfondies. Le plan prévoit de mettre un plus grand accent sur la reconnaissance, tout en maintenant un engagement fort en faveur du souvenir. Cette approche harmonise la commémoration avec les priorités gouvernementales plus larges liées à l'identité, à la culture et à la fierté nationale, tout en répondant aux besoins en évolution d'une population diversifiée de vétérans, y compris ceux qui ont servi dans le golfe Persique, en Afghanistan et dans le cadre de missions de maintien de la paix. Les événements marquants à venir sont notamment le 35^e anniversaire de la guerre du Golfe en 2026 et le 15^e anniversaire de la fin de la mission du Canada en Afghanistan en 2029.

Mises à jour clés

ACC met en œuvre une série d'initiatives visant à renforcer la reconnaissance des vétérans de l'ère moderne. Il s'agit notamment de consultations, de nouvelles activités commémoratives et de projets d'envergure :

- Consultation des vétérans de la guerre du Golfe et d'autres vétérans de l'ère moderne – En 2026, ACC lancera une consultation afin de recueillir des commentaires sur les moyens significatifs de rendre hommage aux vétérans de la guerre du Golfe et aux autres vétérans de l'ère moderne, dans le but de façonner les futures initiatives commémoratives. Les questions orienteront les décisions relatives à la commémoration de la participation du Canada au conflit du Golfe et permettront d'explorer des options visant à renforcer le caractère inclusif du Monument commémoratif de guerre du Canada. Les questions porteront également sur des domaines tels que l'avenir de la commémoration et la programmation après le centenaire.
- Monument commémoratif national de la mission du Canada en Afghanistan – ACC collabore avec ses partenaires sur une cérémonie de première pelletée de terre qui se tiendra en 2026 et une cérémonie d'inauguration et de dévoilement qui se tiendra en 2028. Ce monument rendra hommage au service, à l'engagement et au sacrifice des Canadiens qui ont servi en Afghanistan, ainsi qu'au soutien apporté par leurs familles et leurs communautés.
- Cadre « Les Forces armées canadiennes dans le monde » – ACC poursuivra son cycle quinquennal de programmation thématique, en mettant l'accent sur le service au Moyen-Orient en 2026, en Europe en 2027, en Asie en 2028, en Afrique en 2029 et dans les Amériques en 2030. Ce cadre assure la reconnaissance des vétérans traditionnels et de ceux de l'ère moderne.
- Vaste gamme de programmes – ACC accorde la priorité aux programmes nationaux afin de créer des possibilités significatives pour les vétérans de tisser des liens avec

les Canadiens au pays. En plus de planifier et d'organiser des cérémonies commémoratives partout au pays, le Ministère élabore des ressources éducatives et lance, dans le cadre du Programme de partenariat pour la commémoration, des appels de propositions pour des projets axés sur la reconnaissance. Ces initiatives comprennent notamment des efforts visant à mettre en valeur le service dans le golfe Persique, entre autres contributions importantes, afin de veiller à ce que les Canadiens de tous âges puissent découvrir et honorer les diverses expériences des vétérans.

Modernisation des services

Question

Le modèle de prestation des services d'ACC fait face à des pressions croissantes : des systèmes désuets, des processus fragmentés, une demande croissante et une charge de travail manuel élevée. Les vétérans et les vétéranes s'attendent à des services modernes, accessibles et bilingues, et les employés ont besoin d'outils et de données pour pouvoir rendre des décisions plus rapidement. La modernisation répond à ces défis et contribue à assurer la viabilité à long terme d'ACC, conformément aux énoncés de mission 5 et 7 figurant dans la lettre de mandat du premier ministre.

Contexte

Anciens Combattants Canada met en œuvre une initiative pluriannuelle de modernisation des services visant à transformer la manière dont le Ministère offre des avantages et des services aux vétérans et aux vétéranes, à leur famille, à leurs survivants et à leurs aidants. L'objectif est simple : rendre les services plus faciles à utiliser, plus rapides, plus cohérents et durables à long terme, tout en renforçant la confiance des vétérans et des vétéranes, et en veillant à ce que l'organisation soit bien outillée pour répondre aux besoins futurs.

Mise à jour clé

L'initiative de modernisation des services d'ACC est un effort déployé à l'échelle du Ministère pour améliorer la manière dont les vétérans et les vétéranes demandent, reçoivent et comprennent leurs avantages et leurs services. Cette initiative repose sur quatre grands thèmes de transformation qui orientent une prestation coordonnée et assurent des améliorations durables à long terme. Ces thèmes — la modernisation du processus de réception, la gestion des opérations, l'automatisation et l'intelligence artificielle, et l'infrastructure de TI — s'articulent pour renforcer dès maintenant la prestation des services tout en jetant les bases d'un système moderne pour l'avenir.

La modernisation vise notamment à offrir des services plus faciles à utiliser, à rendre des décisions plus rapidement et de manière plus prévisible, et à assurer une communication plus claire à chaque étape, ainsi qu'une plus grande transparence pour les vétérans et les vétéranes. Des outils modernes et une gouvernance renforcée contribueront à soutenir les employés, tandis qu'une amélioration de la stabilité du système permettra d'offrir une expérience plus fiable et plus conviviale à toutes les personnes qui dépendent des services d'ACC.

La modernisation est mise en œuvre à l'échelle du Ministère, où plusieurs initiatives sont déjà en cours. Dans le cadre de ce projet, ACC examine les possibilités d'adopter de nouvelles technologies pour soutenir le personnel et rationaliser les éléments routiniers du processus. Cela comprend la normalisation des processus opérationnels par le Bureau de services juridiques des pensions (BSJP) et l'élaboration de formulaires guidés afin de mieux soutenir les vétérans et les vétéranes dans leurs démarches d'appel. Ces améliorations collectives visent à faciliter la gestion des demandes de manière plus efficace et à éviter de futurs arriérés.

La modernisation s'appuie sur un cadre de supervision qui favorise une responsabilisation claire, une harmonisation à l'échelle du Ministère et une transparence dans la planification, la gestion des risques et le suivi du rendement. Le dirigeant principal de la transformation des services numériques (DPTSN) dirige cette coordination et cette supervision. Les progrès seront suivis au moyen d'un cadre des résultats axé sur la prestation des services et l'expérience des vétérans et des vétéranes, ainsi que de rapports réguliers et de tableaux de bord qui offrent aux dirigeants une visibilité sur les progrès et les risques.

Relations entre le Canada et les États-Unis et autres relations internationales

Objet

Anciens Combattants Canada (ACC) collabore avec des partenaires de divers pays partout dans le monde afin de commémorer et de reconnaître les vétérans, et de faire progresser nos recherches et nos connaissances sur les questions importantes pour la communauté des vétérans.

Contexte

Le changement d'administration aux États-Unis d'Amérique, qui a pris effet le 20 janvier 2025, a eu une incidence sur les relations entre le Canada et les États-Unis. ACC et le département des Anciens Combattants des États-Unis (USVA) collaborent depuis longtemps à la recherche et à l'échange de renseignements afin de mieux soutenir et répondre aux besoins des vétérans et de leur famille.

ACC n'a pas de secteur d'activité dépendant des États-Unis. Cependant, ACC et l'USVA travaillent ensemble dans le cadre d'un accord de réciprocité (voir les détails ci-dessous).

ACC et l'USVA participent tous deux au Comité de recherche sur les vétérans du Groupe des cinq, qui est présidé par ACC et comprend six groupes de travail effectuant des comparaisons internationales des recherches disponibles. L'USVA est responsable du sujet du suicide chez les vétérans et ACC est responsable des sujets des expositions militaires et des mesures du bien-être des vétérans.

Des cadres supérieurs d'ACC et de l'USVA participent aux réunions des ministres et des sous-ministres du Groupe des cinq. Parmi les sujets récemment abordés, citons l'itinérance, l'emploi et la santé mentale. La dernière réunion des sous-ministres du Groupe des cinq s'est tenue virtuellement le 20 février 2024. La dernière réunion en personne des ministres du Groupe des cinq a eu lieu les 20 et 21 octobre 2018.

Un accord de réciprocité entre l'administration des vétérans des États-Unis et le ministère des Anciens Combattants du Canada a été signé en 1956.

L'accord avait pour but de faciliter l'accès aux avantages pour soins de santé des vétérans canadiens vivant à l'étranger et des vétérans alliés vivant au Canada après la guerre des Boers et les Première et Seconde Guerres mondiales. L'accord a été revu pour la dernière fois en 2024 afin de s'assurer qu'il continue de répondre aux besoins actuels. À l'heure actuelle, aucun changement à l'accord n'est prévu.

En date du 12 mars 2026, on estimait à **409** le nombre de vétérans canadiens résidant dans plus de **63** pays dans le monde, la majorité d'entre eux vivant aux États-Unis. Ces clients ont eu accès aux avantages pour soins de santé approuvés par ACC dans les derniers 365 jours.

Mises à jour clés

- Le 5 février 2025, Doug Collins, vétéran de l'armée de l'air et ancien membre du Congrès, a été assermenté à titre de nouveau secrétaire du département des Anciens Combattants des États-Unis.
- Le secrétaire Collins a souligné que les défis auxquels le département est confronté ont évolué ces dernières années, avec une jeune génération de vétérans qui, de par leur service dans les guerres en Irak et en Afghanistan, éprouvent de nouveaux problèmes de santé.
- Sous l'administration actuelle, l'USVA subit une réorganisation. Dans un communiqué diffusé en juillet 2025, il a été annoncé que le département était en voie de réduire son personnel de près de 30 000 employés d'ici la fin de l'exercice financier 2025, ce qui élimine la nécessité de procéder à une réduction des effectifs de grande envergure. Cela a été possible grâce à des réductions d'effectifs découlant du gel des embauches dans l'administration fédérale, des démissions différées, des départs à la retraite et de l'attrition normale.
- Le 10 novembre 2025, Doug Collins [a publié une déclaration](#) soulignant ce qu'il a qualifié de réalisations majeures sous la nouvelle administration, notamment la réduction des arriérés, le traitement d'un nombre record de demandes de prestations d'invalidité, l'ouverture de nouvelles cliniques, l'élargissement de l'offre de rendez-vous, l'augmentation des dépenses d'infrastructure et l'amélioration de l'accès aux soins, tant au sein de l'USVA qu'en dehors. Il a également mis l'accent sur les réformes concernant les prestations de survivant, les dossiers médicaux électroniques, le remboursement des factures, les mesures visant à lutter contre l'itinérance, les changements au sein du personnel, la résiliation des conventions collectives, la suppression des initiatives en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) et la suppression progressive du traitement de la dysphorie de genre.

Autres relations internationales

Ukraine

- Le Canada est l'un des plus grands défenseurs de l'Ukraine sur la scène internationale, et nos deux pays entretiennent depuis longtemps des liens bilatéraux profonds. Le Canada soutient fermement la souveraineté, l'intégrité territoriale, l'indépendance et les efforts de réforme de l'Ukraine.
- Le gouvernement du Canada a signé l'Accord de coopération en matière de sécurité entre le Canada et l'Ukraine avec le gouvernement de l'Ukraine en février 2024.
- ACC a contribué à cet accord et est responsable de deux de ses objectifs :
 - la mise en commun de stratégies, de normes, de cadres et de pratiques exemplaires visant à soutenir les anciens combattants; et
 - la mise en commun de l'expertise, des données probantes et de conseils concernant la mise en œuvre de programmes et de services destinés aux anciens combattants et aux membres de leurs familles.
- Un protocole d'entente (PE) a ensuite été établi pour soutenir l'atteinte de ces objectifs. Ce protocole d'entente a été signé le 11 février 2025 aux Jeux Invictus 2025 à Vancouver, en Colombie-Britannique, par le ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale ainsi que par le ministre des Anciens Combattants de l'Ukraine.
- ACC a mis sur pied un groupe de travail interne chargé de coordonner cette coopération et collabore activement avec le ministère des Anciens Combattants de l'Ukraine pour déterminer et soutenir leurs secteurs prioritaires. ACC et le ministère des Anciens Combattants de l'Ukraine ont déjà tenu des réunions, et la collaboration se poursuit pour assurer un soutien ciblé et pratique cadrant avec les priorités de la réforme du système de l'Ukraine pour les vétérans.
- ACC poursuit sa collaboration soutenue avec ses partenaires ukrainiens, dans la foulée des réunions tenues en 2024 avec de hauts fonctionnaires et une délégation de femmes ukrainiennes, en organisant deux importantes séances d'échange de connaissances en 2025 : une visite liée à l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans (ICRSMV) à la clinique pour blessures liées au stress opérationnel (BSO) d'Ottawa, à laquelle ont participé des cliniciens-chercheurs ukrainiens, australiens et canadiens, et une réunion à l'occasion de la Semaine des vétérans avec les dirigeants du centre de traumatologie Superhumans, laquelle était axée sur les besoins en matière de réadaptation, de santé mentale et de réintégration des vétérans.
- L'Ukraine a fait de la santé mentale l'une de ses principales priorités. Elle a officialisé un protocole d'entente avec l'Institut Atlas pour les vétérans et leur famille en septembre 2023, qui permet une coopération en matière de recherche, d'échange de

connaissances et de renforcement des capacités dans le domaine de la santé mentale. L'Institut Atlas a été créé en tant que Centre d'excellence sur l'état de stress post-traumatique (ESPT) et les troubles de santé mentale connexes à la suite de la lettre de mandat de 2015 du ministre des Anciens Combattants, avant de devenir l'Institut Atlas pour les vétérans et leur famille en 2022.

- En octobre 2024, une délégation ukrainienne s'est rendue au Canada pour passer une demi-journée à l'Institut Atlas, et ce dernier a indiqué qu'il avait d'importantes possibilités de répondre aux besoins à long terme de l'Ukraine en matière de santé mentale. Pendant son séjour à Ottawa, la délégation a visité :
 - la Commission de la santé mentale du Canada;
 - le Centre de santé mentale Royal Ottawa (l'Institut Atlas y est situé); et
 - la Croix-Rouge (Ottawa).
- Avec le financement d'Affaires mondiales Canada (AMC), l'École polytechnique de la Saskatchewan dirige un projet de réintégration des vétérans en Ukraine afin de renforcer le soutien aux femmes en transition vers la vie civile et, en collaboration avec ACC, planifie une mission d'étude au Canada au printemps 2026 pour que les représentants ukrainiens apprennent des modèles de soutien aux vétérans communautaires et gouvernementaux du Canada afin d'éclairer les réformes en Ukraine.
- AMC finance deux autres projets destinés à aider le ministère des Anciens Combattants de l'Ukraine. Le projet de renforcement institutionnel du ministère des Anciens Combattants (Vet-IS) visera à renforcer le leadership institutionnel et les capacités de coordination afin de soutenir un système national unifié d'aide aux vétérans et à leur famille. Le projet de fonds conjoint de soutien aux vétérans – conception et conseil vise à mettre en place une plateforme permettant de réduire les chevauchements, de renforcer l'appropriation nationale et de coordonner l'aide des donateurs grâce à un portefeuille de projets unifié et à une administration normalisée.
- AMC a communiqué avec ACC pour que celui-ci examine ces projets et apporte son expertise ainsi que des conseils stratégiques; qu'il donne son avis sur les modèles de gouvernance, les normes et la coordination au niveau du système en s'appuyant sur son expérience; et qu'il participe, au besoin, à la mobilisation des intervenants.
- Le ministre des Anciens Combattants de l'Ukraine a manifesté son intérêt pour une visite de travail au Canada afin de participer à des réunions bilatérales avec la haute direction d'ACC et d'AMC, ainsi que pour effectuer des visites sur place dans des centres de réadaptation et des cliniques, ainsi qu'au Cimetière militaire national (Beechwood). Cette visite prévue est actuellement suspendue.

Australie

- Le Canada et l'Australie sont des partenaires aux vues similaires dans presque tous les secteurs de leur relation. Le Canada travaille en étroite collaboration dans le cadre du partenariat du Groupe des cinq en matière de défense, de sécurité et de renseignement, et ses relations avec l'Australie en matière de défense sont les plus importantes qu'il entretient dans la région de l'Asie/Océanie. Les liens étroits sont renforcés par la coopération Canada-Australie-Nouvelle-Zélande (CANZ) au sein des Nations Unies et par l'appartenance commune au Commonwealth.
- En tant que participants actifs au Groupe des cinq, ACC et le ministère des Anciens Combattants de l'Australie travaillent en étroite collaboration.
- ACC et l'Australie continuent de collaborer dans des domaines d'intérêt mutuel, tels que l'itinérance chez les vétérans et la santé mentale.
- ACC et les représentants du ministère des Anciens Combattants de l'Australie se sont rencontrés en juin 2025. Les principaux sujets abordés étaient l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) et la prise de décision automatisée, l'élaboration d'une stratégie pour les vétérans et la consultation des vétérans, la collaboration entre le gouvernement et les organismes d'anciens militaires ainsi que l'utilisation du cannabis médical pour le traitement des problèmes de santé mentale et physique.
- Les représentants du ministère des Anciens Combattants de l'Australie ont participé au forum de l'ICRSMV à Ottawa en octobre 2025.
- Le psychiatre en chef du ministère des Anciens Combattants de l'Australie a témoigné devant le Comité permanent des anciens combattants en novembre 2025 dans le cadre de l'étude sur la prévention du suicide chez les vétérans.
- L'Australie a récemment autorisé l'utilisation et la prise en charge médicale de la thérapie à base de MDMA et de la psychothérapie assistée par la psilocybine dans le cadre du traitement de l'ESPT et de la dépression résistante au traitement (DRT). Elle est le premier pays du Groupe des cinq à avoir pris cette mesure, en proposant ce traitement à grande échelle.
- Le 9 février 2026, l'honorable Matt Keogh, député, ministre des Anciens Combattants et ministre du Personnel de la Défense de l'Australie, a publié un communiqué de presse contenant des renseignements sur un investissement de 739,2 millions de dollars destiné à améliorer le traitement et la réadaptation des vétérans, afin d'atténuer l'incidence de leurs blessures sur leur bien-être et d'améliorer leur bien-être tout au long de leur vie.
- ACC et l'Australie participent tous deux au Comité de recherche sur les vétérans du Groupe des cinq, qui est présidé par ACC et comprend six groupes de travail effectuant des comparaisons internationales des recherches disponibles. L'Australie est responsable du sujet des données démographiques relatives aux vétérans.

Royaume-Uni

- Le Canada et le Royaume-Uni entretiennent depuis longtemps des relations positives. Cette relation perpétue une longue tradition de partenariat stratégique. En tant que participants actifs au Groupe des cinq, le Canada et le Royaume-Uni travaillent en étroite collaboration.
- ACC et le Royaume-Uni continuent de collaborer dans des domaines d'intérêt mutuel, tels que l'itinérance chez les vétérans, l'emploi des vétérans et les vétéranes.
- Des représentants d'ACC et du Royaume-Uni se sont rencontrés le 2 février 2025 à l'occasion des Jeux Invictus. Le principal sujet de discussion a porté sur les Jeux Invictus, car l'édition 2027 se tiendra à Birmingham, en Angleterre. Le Royaume-Uni a félicité ACC pour la façon dont nous commémorons nos vétérans. Le Royaume-Uni a également indiqué qu'il avait modifié son approche pour intégrer l'emploi des vétérans et les vétéranes dans une nouvelle stratégie unique davantage axée sur les résultats.
- En septembre 2025, Louise Sandher-Jones a été nommée nouvelle sous-secrétaire d'État parlementaire au ministère de la Défense (ministre des Anciens Combattants et du Peuple). Elle est une vétérane qui a servi en Afghanistan.
- ACC et le Royaume-Uni participent tous deux au Comité de recherche sur les vétérans du Groupe des cinq, qui est présidé par ACC et comprend six groupes de travail effectuant des comparaisons internationales des recherches disponibles. Le Royaume-Uni est responsable du sujet de l'emploi des vétérans.

Nouvelle-Zélande

- La Nouvelle-Zélande est un partenaire important du Canada dans un large éventail de domaines, notamment la sécurité et la défense, les négociations commerciales multilatérales, la coopération régionale, la lutte contre le terrorisme, l'environnement, les opérations de soutien de la paix, les questions autochtones, la pêche internationale, la gouvernance des océans, l'éducation et la culture.
- En tant que participants actifs au Groupe des cinq, ACC et le ministère des Anciens Combattants de la Nouvelle-Zélande travaillent en étroite collaboration.
- ACC et la Nouvelle-Zélande participent tous deux au Comité de recherche sur les vétérans du Groupe des cinq, qui est présidé par ACC et comprend six groupes de travail effectuant des comparaisons internationales des recherches disponibles. La Nouvelle-Zélande est responsable du sujet de la perception du public.

Vétérane

Question

Anciens Combattants Canada (ACC) reconnaît les incidences qu'ont le genre et l'identité sexuelle sur l'expérience des militaires et des vétérans, et s'engage à s'assurer que les vétérans ne subissent pas d'inégalités dans les systèmes, les politiques, les programmes, les services et les commémorations.

Contexte

Depuis 2019, l'équipe des vétérane et des vétérans 2ELGBTQI+ se consacre aux priorités relatives aux vétérane en travaillant en collaboration avec les vétérans, divers partenaires gouvernementaux et communautaires et des experts en la matière pour cerner et résoudre les problèmes systémiques propres au genre, à l'identité de genre, à l'expression de genre et à l'orientation sexuelle des groupes sous-représentés au sein de la population des vétérans.

Selon le recensement de 2021, près d'un vétéran sur six est une femme (16,2 %) et près d'un cinquième (19,3 %) des militaires canadiens sont des femmes. Les femmes représentent environ 13 % de la population de vétérans desservie par ACC.

Forum des vétérane

Les 6 et 7 mars 2025, le Ministère a tenu *Rendre hommage à leur service* : Forum des femmes 2025 à Ottawa. Environ 75 femmes ont participé en personne et environ 113 ont participé virtuellement. Des représentants des Forces armées canadiennes (FAC), de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et d'Anciens Combattants Canada (ACC) ont fait le point sur les travaux réalisés depuis le forum de 2024 pour soutenir les vétérane et les femmes militaires.

Les participantes ont assisté à trois séances en petits groupes : La ménopause et la santé du plancher pelvien : l'autonomisation des femmes par l'éducation; Le pouvoir des liens : les femmes qui souffrent d'isolement; et Façonner l'avenir : Atelier de collaboration sur le Plan de recherche sur les femmes vétérans d'ACC. Diverses activités de bien-être facultatives ont été offertes le 6 mars aux participantes en personne.

L'organisation du forum en 2026 est à l'étude.

Conseil des vétéranes

En décembre 2024, ACC a créé un Conseil des vétéranes. Le Conseil, guidé par les expériences vécues et l'expertise de ses membres, fournit à la ministre des Anciens Combattants des conseils sur toute question, à la demande de la ministre. La réunion inaugurale du Conseil s'est tenue le 29 janvier 2025. Depuis lors, le Conseil a tenu quatre réunions officielles et cinq réunions extraordinaires, et a participé à cinq activités au cours de sa première année. La prochaine réunion virtuelle du Conseil aura lieu le 18 mars 2026.

Femmes, paix et sécurité

En 2023, ACC est devenu un partenaire de mise en œuvre du troisième Plan d'action national du Canada pour les femmes, la paix et la sécurité. Ce partenariat a renforcé la relation d'ACC avec le ministère de la Défense nationale (MDN), les Forces armées canadiennes (FAC) et la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Le plan de mise en œuvre ministériel a été officiellement lancé le 28 mars 2024.

ACVA – Recommandations liées au rapport « *Plus jamais invisibles* »

ACC a participé activement à l'étude approfondie de l'ACVA sur l'expérience des vétéranes dans le but de continuer à renforcer le traitement, les mesures de soutien à la transition, la reconnaissance et les soins des vétéranes de tous les horizons. La réponse du gouvernement au quinzième rapport du Comité permanent des anciens combattants intitulé « *Plus jamais invisibles. Les expériences des vétéranes canadiennes* » a été déposée à la Chambre des communes à l'automne 2024. L'étude s'est conclue par 42 recommandations, et ACC travaille maintenant à mettre en œuvre les recommandations du Comité, l'une étant de mettre sur pied un conseil des vétérans, ce qui a été accompli.

Vétérans de la guerre du Golfe – Service en temps de guerre

Objet

Depuis plusieurs années, les membres des Forces armées canadiennes (FAC) et les vétérans qui ont servi pendant le conflit du golfe Persique réclament une plus grande reconnaissance sous forme de commémoration et d'indemnisation financière. Leur principale demande est que leur service dans le golfe Persique soit reconnu comme « service en temps de guerre », compte tenu de la similitude de ce service avec les opérations menées en temps de guerre.

Contexte

Depuis la fin de la guerre de Corée, le service dans les conflits, les opérations et les déploiements à haut risque, notamment dans le golfe Persique, dans les Balkans et en Afghanistan, est désigné comme « service spécial » par le ministre de la Défense nationale.

Cette désignation ne témoigne pas d'un moindre respect pour le service des militaires et des vétérans de l'ère moderne, ni d'un moindre degré de risque couru par ceux qui sont en déploiement.

Le terme « service en temps de guerre » n'est ni défini ni utilisé dans la [Loi sur les pensions](#) ou dans la [Loi sur le bien-être des vétérans](#). Pour des raisons de commodité, ACC utilise la terminologie du service en temps de guerre pour parler du service durant la Première Guerre mondiale, la Seconde Guerre mondiale et la guerre de Corée dans la politique sur les [Prestations d'invalidité versées à l'égard du service en temps de guerre et du service spécial – Principe d'assurance](#). La législation actuelle ne contient aucune disposition permettant de désigner une période de service comme un service en temps de guerre.

Les vétérans du golfe Persique souhaitent que leur service soit reconnu comme un service en temps de guerre et demandent également une plus grande reconnaissance de leur service dans ce conflit. Il est essentiel d'assurer une reconnaissance significative des vétérans d'aujourd'hui. Le service militaire continue d'évoluer, et la commémoration, y compris les efforts de reconnaissance, doit refléter comme il se doit les contributions et les sacrifices des personnes qui ont servi dans des opérations et des conflits les plus récents.

En 2014, la mention « Au service du Canada » a été gravée sur le Monument commémoratif de guerre du Canada afin de rendre hommage à tous les Canadiens qui ont servi, qui servent et qui serviront en uniforme, que ce soit dans le cadre de conflits de grande envergure, de missions de maintien et de soutien de la paix, d'efforts humanitaires ou d'opérations nationales.

En plus de la mention « Au service du Canada », les dates des engagements militaires suivants figurent sur le Monument :

1914-1918 : Première Guerre mondiale

1939-1945 : Seconde Guerre mondiale

1899-1902 : Guerre d'Afrique du Sud

1950-1953 : Guerre de Corée

2001-2014 : Mission du Canada en Afghanistan

L'Association canadienne des vétérans de la guerre du Golfe est une association de défense d'intérêts, d'entraide et de soutien qui s'efforce également de mieux faire connaître au public canadien la contribution du Canada dans le golfe Persique.

L'Association canadienne des vétérans de la guerre du Golfe a demandé que la guerre du Golfe (1990-1991) soit reconnue par une nouvelle inscription sur le Monument commémoratif de guerre du Canada.

Mises à jour clés

En 2024, le Comité permanent des anciens combattants (ACVA) de la Chambre des communes a tenu des réunions sur le sujet de la reconnaissance des vétérans de la guerre du Golfe et du service en temps de guerre. Le 16 décembre 2024, puis à nouveau le 20 juin 2025, l'ACVA a publié son rapport intitulé « [La guerre du golfe Persique était une guerre](#) », qui formulait cinq recommandations visant à répondre aux demandes des vétérans de la guerre du Golfe qui souhaitaient une plus grande reconnaissance de leur rôle pendant ce conflit, tant en termes de commémoration de leurs efforts que d'indemnisation financière.

ACC et le ministère de la Défense nationale ont collaboré étroitement à la préparation d'une réponse du gouvernement au rapport de l'ACVA, qui examine attentivement chacune des cinq recommandations et y répond. La réponse du gouvernement a été présentée à la Chambre le vendredi 10 octobre 2025.

De plus, en 2026, ACC lancera une consultation afin de recueillir des commentaires sur des moyens significatifs de rendre hommage aux vétérans de la guerre du Golfe et aux autres vétérans de l'ère moderne, dans le but de façonner les futures initiatives commémoratives.

Des programmes de commémoration ont été planifiés avec l'Association canadienne des vétérans de la guerre du Golfe et les Forces armées canadiennes afin de marquer, en février 2026, le 35^e anniversaire de l'opération Friction et la fin du conflit du golfe Persique. Les événements tenus à Halifax comprenaient la participation d'une délégation de vétérans du golfe Persique et d'intervenants à une cérémonie de dépôt de couronnes à la filiale 142 de la LRC, une cérémonie de signature à la jetée NJ, à l'arsenal CSM et au NCSM Scotian, avec un défilé naval et un défilé aérien, ainsi que la visite de différents musées et une reconnaissance à l'Assemblée législative

provinciale. La programmation comprenait une délégation de plus de 30 vétérans du golfe Persique et de nombreux vétérans du golfe Persique locaux.

Des événements se sont aussi tenus à Ottawa, au Monument commémoratif de guerre, au Cimetière militaire national de Beechwood et au Musée canadien de la guerre.

Dans l'ensemble, les événements et la programmation ont bien été accueillis par les vétérans. L'Association canadienne des vétérans de la guerre du Golfe s'est dite très heureuse et reconnaissante de recevoir une telle reconnaissance.

Les événements ont été couverts par CBC, Radio-Canada, Global News, CTV, Eastlink, la Presse canadienne, la revue Légion ainsi que par la province de la Nouvelle-Écosse.

Dans l'ensemble, la couverture médiatique était favorable et axée sur l'anniversaire; cependant, de nombreux médias ont mentionné les efforts continus des vétérans du golfe Persique pour que le conflit soit désigné comme « service en temps de guerre ».

Maladies liées à la guerre du Golfe

Les maladies liées à la guerre du Golfe, aussi appelées syndrome de la guerre du Golfe ou maladie chronique multisymptômes, sont des affections chroniques qui touchent de nombreux vétérans de la guerre du Golfe (1990-1991). Les symptômes comprennent la fatigue, des problèmes cognitifs, la douleur chronique, des troubles gastro-intestinaux et des troubles de l'humeur et sont souvent liés à l'exposition à des dangers environnementaux et à des produits chimiques, comme les agents neurotoxiques, les pesticides, le bromure de pyridostigmine, la fumée d'incendie de puits de pétrole et les vaccins expérimentaux.

Le 1^{er} octobre 2025, les Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis ont créé un code de diagnostic réservé aux maladies liées à la guerre du Golfe dans la version de la Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM) utilisée aux États-Unis. Cette reconnaissance officielle permet de produire des diagnostics, des rapports et des données de recherche normalisés. Le département des Anciens Combattants des États-Unis reconnaît déjà les maladies liées à la guerre du Golfe comme des affections comportant un lien présumé avec le service, ce qui facilite l'accès aux prestations d'invalidité pour des affections connexes, telles que le syndrome de fatigue chronique, la fibromyalgie et les troubles gastro-intestinaux fonctionnels.

ACC reconnaît les maladies et les blessures *liées* au syndrome de la guerre du Golfe depuis plusieurs années. Depuis le 2 décembre 2025, ACC reconnaît les maladies liées à la guerre du Golfe elles-mêmes, comme un diagnostic médical valide pour les demandes de prestations d'invalidité, et les vétérans ayant reçu un tel diagnostic sont encouragés à présenter une demande de prestations. Cette reconnaissance valide les expériences vécues par les vétérans de la guerre du Golfe et souligne l'importance de continuer à offrir des voies claires et accessibles pour obtenir des prestations.

Champ d'honneur national du Fonds du Souvenir

Objet

En mars 2020, le Fonds du Souvenir a demandé au gouvernement du Canada de prendre en charge le Champ d'honneur national du Fonds du Souvenir à Pointe-Claire, au Québec.

Contexte

Le Fonds du Souvenir a été créé en 1909 afin que tous les vétérans reçoivent des funérailles et une inhumation en toute dignité. L'organisme à but non lucratif met en œuvre le Programme de funérailles et d'inhumation d'ACC. En 1930, l'organisme a créé son propre cimetière dédié aux sépultures de vétérans : le Champ d'honneur national du Fonds du Souvenir, à Pointe-Claire, au Québec. En mars 2020, le Fonds du Souvenir a écrit au ministre des Anciens Combattants pour demander qu'ACC « prenne des mesures afin d'ajouter le Champ d'honneur national aux autres cimetières militaires du Canada qu'il possède et gère déjà. »

À des fins de diligence raisonnable dans le cadre de cette demande, ACC a travaillé avec Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) de 2021 à 2025 pour évaluer le site, dont le fonctionnement et la gestion, la santé et la sécurité, l'accessibilité, le patrimoine et l'environnement. La phase 3 de l'évaluation s'est terminée en décembre 2025 et ACC a donc maintenant une totale compréhension de l'investissement requis pour rendre le bien conforme à la réglementation des biens de l'État, conformément à la Directive du Conseil du Trésor sur la gestion des biens immobiliers.

ACC ne participe actuellement pas à l'exploitation ou au financement du Champ d'honneur national du Fonds du Souvenir; toutefois, le Ministère a investi environ 1,57 million de dollars dans l'entretien des stèles funéraires du cimetière de 2018-2019 à 2022-2023. Cet investissement s'inscrivait dans le cadre de l'engagement quinquennal de 24,4 millions de dollars annoncé dans le Budget de 2018 pour l'entretien des stèles funéraires des vétérans.

Mises à jour clés

ACC collabore avec le Fonds du Souvenir pour veiller à ce que le Champ d'honneur national demeure un lieu de commémoration solennel.

Le Ministère s'est acquitté de ses obligations en matière de diligence raisonnable et étudie les prochaines étapes, notamment la demande de directives, des pouvoirs et du financement requis pour promouvoir cette initiative de commémoration.

Monument commémoratif national de la mission du Canada en Afghanistan

Objet

Veiller à ce que le Monument commémoratif national de la mission du Canada en Afghanistan soit achevé d'ici 2028, tout en continuant à fournir aux intervenants et aux clients des renseignements sur l'avancement des travaux. Plus de 40 000 Canadiens ont servi en Afghanistan, et ACC a le devoir de reconnaître et de commémorer les sacrifices des vétérans de l'ère moderne.

Contexte

Le 8 mai 2014, le gouvernement du Canada a annoncé la construction d'un monument pour commémorer cette mission. ACC est le promoteur du projet qui finance cette initiative, Patrimoine canadien est le gestionnaire du projet et la Commission de la capitale nationale est responsable de la mise en œuvre du projet et assumera la propriété du monument une fois qu'il sera achevé.

Des consultations auprès des intervenants et des études de faisabilité du site ont été réalisées en vue de déterminer l'emplacement le plus approprié pour le monument. En juin 2019, le conseil d'administration de la Commission de la capitale nationale a approuvé le site situé en face du Musée canadien de la guerre, sur les plaines LeBreton.

En août 2019, Patrimoine canadien a lancé la première phase du concours de conception, invitant des équipes d'artistes professionnels, d'architectes, d'architectes paysagistes et d'autres professionnels de l'aménagement urbain à soumettre leurs qualifications. En mai 2020, cinq équipes de conception ont été sélectionnées comme finalistes par le comité de sélection indépendant composé de sept membres et établi pour le processus du concours de conception.

Au début de 2020, ACC a consulté les intervenants au sujet des considérations relatives à la conception du monument. Plus de 4 000 personnes ont répondu à un sondage en ligne, dont 72 % avaient un lien avec les Forces armées canadiennes ou la mission du Canada en Afghanistan. Deux séances de consultation en personne ont également eu lieu. La première réunion comprenait des membres du Groupe consultatif ministériel sur la commémoration d'ACC ainsi que des représentants d'organisations qui ont participé à la mission pangouvernementale. La deuxième réunion comprenait des représentants de la Première Nation algonquine de Pikwakanagan et de la Première Nation algonquine de Kitigan Zibi Anishinaabe. Leurs commentaires ont influencé l'élaboration des lignes directrices relatives à la conception. Les résultats de ces consultations ont été rendus publics sur le site Web d'ACC le 4 juin 2020.

Du 20 mai au 9 juin 2021, Patrimoine canadien a coordonné un exercice de visionnement en ligne et de sondage de l'opinion publique portant sur les conceptions des finalistes. Plus de

12 000 réponses ont été reçues et les résultats ont été publiés sur le site Web de Patrimoine canadien.

Le 19 juin 2023, le ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale ainsi que le ministre du Développement international et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Pacifique Canada ont annoncé le projet choisi pour le Monument commémoratif national de la mission du Canada en Afghanistan.

Dans le budget de 2014, un total de 5 M\$ a été alloué à ce projet. De ce montant, 4 743 250 \$ ont été réservés pour la construction du monument. Ce montant comprend diverses dépenses, comme les éléments de construction, le concours de conception, le contrat d'élaboration de la conception, les études de site, les frais d'entretien et les frais de gestion. Dans le cadre d'un partenariat solide, les Forces armées canadiennes (FAC) et ACC ont convenu de fournir le financement nécessaire des dépenses liées au monument. Un protocole d'entente a été conclu entre les deux parties.

Mises à jour clés

- Le 19 juin 2025, la Commission de la capitale nationale a accordé l'approbation finale de la conception de l'équipe Stimson, ce qui a permis d'entreprendre les travaux de construction restants et de planifier le dévoilement du monument. La conception du Monument commémoratif national de la mission du Canada en Afghanistan est complexe et comporte beaucoup de détails symboliques, textuels et conceptuels. De plus, l'échéance des travaux de construction dépendra notamment des droits de douane, de la disponibilité des matériaux et des compétences spécialisées requises.
- Le 23 septembre 2025, lors de la réunion du conseil d'administration de la Commission de la capitale nationale, l'autorisation de procéder à un appel d'offres pour la phase de construction du projet a été accordée. L'appel d'offres de présélection a été publié le 12 décembre 2025. Un contrat devrait être attribué au printemps 2026.
- Une cérémonie de première pelletée de terre devrait avoir lieu en 2026 pour marquer le début officiel de la phase de construction du projet.
- À l'heure actuelle, l'inauguration du monument est prévue pour 2028.

Programme de partenariat pour la commémoration

Objet

Le Programme de partenariat pour la commémoration (PPC) est un programme de subventions et de contributions qui finance les organismes qui entreprennent des initiatives de commémoration. Le budget de 2026-2027 du PPC est de 3 460 000 \$, soit le budget ordinaire du Programme de 2 210 000 \$ plus un financement temporaire de 750 000 \$ pour appuyer le Centre Juno Beach Centre et de 500 000 \$ pour appuyer les projets commémorant le 2^e Bataillon de construction.

Contexte

Le financement est disponible pour deux types de projets :

Engagement communautaire : Ce financement appuie les organismes qui entreprennent des initiatives de commémoration, notamment des événements commémoratifs et des activités ou l'élaboration de ressources d'apprentissage.

Monuments commémoratifs de guerre dans les collectivités : Ce financement soutient la construction, la restauration ou l'agrandissement de monuments de ce type dans les collectivités.

Les bénéficiaires admissibles sont les organismes à but non lucratif ou à but lucratif, ainsi que les provinces, les territoires et les municipalités du Canada. Les particuliers et les organismes fédéraux ne sont pas admissibles au financement.

Données clés et échéances

Appels de demandes 2025-2026	Limites du financement	Date limite
Engagement communautaire – Initiatives locales et régionales	5 000 \$ pour initiatives locales / 10 000 \$ pour initiatives régionales	Demandes acceptées toute l'année
Monuments commémoratifs de guerre dans les collectivités – Petits projets de restauration	10 000 \$	Demandes acceptées toute l'année
2 ^e Bataillon de construction ¹ – Engagement communautaire et projets de monuments commémoratifs de guerre dans les collectivités	50 000 \$	13 février 2026

¹ Un [financement pour les projets commémorant le 2^e Bataillon de construction](#) est fourni par le ministère de la Défense nationale.

Vétérans de la guerre du Golfe – Engagement communautaire et projets de monuments commémoratifs de guerre dans les collectivités	25 000 \$	31 mars 2026
100 ^e anniversaire de la Légion royale canadienne – Projets d’engagement communautaire	25 000 \$	1 ^{er} mai 2026
Monuments commémoratifs de guerre dans les collectivités – Nouvelle construction ou grands projets de restauration	25 000 \$ (50 000 \$ pour les projets autochtones)	1 ^{er} décembre 2026

2025-2026 (en date du 11 mars 2026) : 230 projets approuvés, pour un total de 2 039 639 \$

2024-2025 : 283 projets approuvés, pour un total de 3 369 219 \$

Services de transition

Enjeu

En moyenne, 7 860 militaires sont libérés des Forces armées canadiennes (FAC) chaque année. Parmi ces libérations, environ 1 970 sont déclarées pour raisons médicales et 5 890 pour d'autres raisons. Dans l'Enquête sur la santé des anciens combattants canadiens de 2024, 17,7 % des vétérans et vétéranes décrivaient la transition vers la vie après le service comme difficile, tandis que les réponses au Sondage national auprès des clients d'Anciens Combattants Canada (ACC) de 2024 indiquaient que 33 % des vétéranes et vétérans rencontraient des difficultés à s'adapter à la vie civile. La réussite de la transition est liée à de meilleurs résultats à long terme pour les vétérans, les vétéranes et leurs familles, et demeure donc un objectif clé tant pour ACC que pour les FAC.

Contexte

ACC s'engage à travailler avec les Forces armées canadiennes et la Gendarmerie royale du Canada afin d'assurer que la transition vers la vie après le service se déroule aussi harmonieusement que possible. L'objectif est d'offrir un processus de transition normalisé, personnalisé et professionnel qui soutient et autonomise les membres des FAC, les vétéranes et les vétérans ainsi que leurs familles avant, pendant et après leur transition vers la vie après le service.

Principales mises à jour

Le Comité directeur mixte FAC-ACC a créé le Groupe de travail sur la transition harmonieuse en tant que groupe de travail conjoint. L'objectif principal est la collaboration sur la transition : les processus, programmes, outils et services d'un nouveau système de transition centré sur les membres des FAC/les vétérans et les vétéranes, soutenant les membres des FAC et leurs familles dans leur transition vers la vie après le service.

Le projet « Fermer la brèche », financé par le budget de 2019, a permis d'améliorer les capacités en ligne, notamment d'accroître la capacité de Mon dossier ACC et d'outils en ligne tels que la liste des tâches pour la transition des membres et l'outil « Vérification de mon bien-être ». Le projet a également amélioré la mise en commun des données grâce à l'accès direct au Système d'information sur la santé des Forces canadiennes et aux avis de libération. En mars 2024, pour les membres des FAC qui ne sont pas libérés pour des raisons médicales et leurs familles, on a créé et mis en œuvre à l'échelle nationale un nouveau processus de transition, la *transition de la vie militaire à la vie civile (TMC)*.

Les prochaines étapes comprendront l'établissement d'un processus pour améliorer et rendre plus stable l'échange de données entre les ministères, ainsi qu'une amélioration de l'interopérabilité des outils et des ressources disponibles dans les différents systèmes. On continuera d'améliorer la TMC grâce à la mise en place d'un processus de contrôle de la qualité et d'un cadre de mesure du rendement. Les Services de transition améliorés, qui offrent depuis 2015 un soutien à la transition aux membres des FAC libérés pour des raisons médicales, sont en train d'être renouvelés afin d'intégrer les leçons retenues et plusieurs changements opérationnels, dont une meilleure harmonisation avec la TMC et le développement d'un modèle de transition simplifié. Le processus de suivi après la libération sera élargi afin de communiquer avec les vétérans et les vétérans qui ne sont pas activement soutenus par ACC après leur transition, en leur rappelant l'existence des programmes et des services d'ACC et en les encourageant à communiquer avec le Ministère s'ils ont des besoins non comblés ou imprévus. Avec la hausse prévue des effectifs des FAC, le volume des transitions devrait augmenter proportionnellement. ACC continuera de collaborer avec les FAC pour planifier et mettre en œuvre conjointement des soutiens à la transition afin de répondre à cette demande anticipée.

Avantages pour la santé mentale

Objet

Anciens Combattants Canada s'engage à offrir aux vétérans admissibles l'accès au soutien en santé mentale dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin.

Contexte

Depuis le 1^{er} avril 2022, les vétérans des Forces armées canadiennes (FAC) qui présentent une demande de prestations d'invalidité relative à certains problèmes de santé mentale – ainsi que ceux qui ont déjà présenté une telle demande et qui attendent une décision – sont automatiquement admissibles aux avantages pour la santé mentale.

Cette couverture commence immédiatement après la présentation d'une demande de prestations d'invalidité, dans la mesure où la demande indique que les vétérans ont un problème de santé mentale, qu'ils sont membres des FAC et qu'ils ont signé une attestation de véracité des renseignements fournis. La couverture est valide pendant une durée maximale de deux ans ou jusqu'à ce qu'une décision d'admissibilité aux prestations d'invalidité soit rendue.

Les avantages pour la santé mentale fournissent une couverture pour les médicaments sur ordonnance ainsi que les traitements et les examens offerts par des psychologues, des conseillers, des travailleurs sociaux ou d'autres spécialistes de la santé mentale approuvés par le ministre.

Depuis la mise en œuvre des avantages pour la santé mentale, 29 982 vétérans y ont été admissibles. De ce nombre, 10 687 ont présenté au moins une demande à Croix Bleue Medavie.

- Au cours de l'exercice 2022-2023, 8 558 clients ont reçu des avantages pour la santé mentale.
- Au cours de l'exercice 2023-2024, 7 767 clients ont reçu des avantages pour la santé mentale.
- Au cours de l'exercice 2024-2025, 8 504 clients ont reçu des avantages pour la santé mentale.
- Du 1^{er} avril 2025 au 28 février 2026, 7 520 clients étaient admissibles aux Avantages pour la santé mentale.

En plus des prestations de santé mentale, les vétérans peuvent être admissibles aux soutiens suivants :

- Dix cliniques de traitement des traumatismes liés au stress opérationnel (cliniques TSO) et onze sites satellites, situés partout au pays, offrent des services spécialisés en santé mentale plus près de l'endroit où vivent les vétérans.
- Les vétérans ont accès au Service d'aide d'ACC (1-800-268-7708) ou ATS (1-800-567-5803), qui comprend une ligne d'aide sans frais disponible 24 heures sur 24, un soutien psychologique en personne ou virtuel, et des services d'aiguillage près de leur domicile. L'option de communiquer avec le service par clavardage en ligne est maintenant aussi disponible pour prendre un rendez-vous avec un professionnel de la santé mentale à www.canada.ca/eap-chat (mot de passe : canada). De plus, un soutien en cas de deuil est offert aux vétérans et à leur famille lorsque le décès d'un vétéran est lié à son service, et le Programme de pastorale offre des services de counseling spirituel aux anciens membres des FAC et à leur famille.
- Le Service de soutien social aux blessures de stress opérationnel (SSBSO) offre un soutien confidentiel par les pairs aux vétérans touchés par une blessure de stress opérationnel. Ce soutien est fourni par des coordonnateurs de soutien par les pairs et des coordonnateurs de soutien par les pairs pour les familles formés. Ces personnes ont généralement une expérience directe des blessures de stress opérationnel et connaissent bien les services d'ACC. Numéro sans frais : 1-800-883-6094.
- Le Programme de soutien par les pairs (PSP) offre un soutien confidentiel par les pairs aux vétérans qui ont vécu de l'inconduite sexuelle et/ou un traumatisme sexuel militaire (TSM) durant leur service. Le soutien est fourni par des pairs formés et des professionnels en santé mentale. Les pairs formés ont une expérience vécue de l'inconduite sexuelle et/ou du TSM. Centre de soutien et de ressources sur l'inconduite sexuelle (CSRIS) numéro sans frais 24/7 : 1-844-750-1648.
- [Les Premiers soins en santé mentale](#) pour la communauté des vétérans offrent une formation en littératie en santé mentale élaborée en partenariat avec la Commission de la santé mentale du Canada. Cette formation met l'accent sur l'expérience des vétérans et est offerte virtuellement et en personne aux vétérans, à leur famille et à leurs aidants, ainsi qu'à toute personne en contact avec les vétérans.
- Les vétérans ont accès à des applications gratuites en ligne et mobiles en santé mentale, notamment :
 - [PTSD Coach Canada](#) - une application mobile offrant de l'information sur les blessures de stress opérationnel telles que le SSPT, des conseils sur la façon de trouver du soutien, et des outils pour aider à gérer les symptômes et le stress;
 - [Connexion TSO \(OSI Connect\)](#) - une application d'apprentissage et d'autogestion en santé mentale qui aide les vétérans à comprendre les blessures de stress opérationnel et à connaître les soutiens offerts par les cliniques TSO; et

- [LifeSpeak](#) - une plateforme d'autoassistance en ligne offrant de courtes vidéos et balados présentés par des experts sur des sujets tels que la dépression, la gestion du stress, le sommeil, la nutrition, et plus encore. (mot de passe : canada)

Principales mises à jour

En mars 2024, nous approchons de la fin de la période d'admissibilité de deux ans aux avantages pour la santé mentale pour les personnes qui ont été rendues admissibles en avril 2022. Comme la période d'admissibilité à ces avantages commence le jour où le Ministère reçoit une demande de prestations d'invalidité pour un trouble de santé mentale admissible, la couverture des avantages pour la santé mentale prendra fin après deux ans pour ceux qui ne reçoivent pas de décision favorable en matière de prestations d'invalidité.

Afin d'aider les vétérans à se préparer, les représentants du Ministère les contactent de manière proactive pour leur fournir des renseignements importants sur les prochaines étapes ou pour les aider à trouver d'autres ressources disponibles. Les questions et réponses du Réseau national des centres d'appels (RNCA) ont été mises à jour pour répondre aux questions.

Soutien aux familles et aux aidants

Objet

Anciens Combattants Canada (ACC) reconnaît le rôle essentiel que jouent les familles et les aidants pour soutenir le bien-être des vétérans. Pour réduire la pression et s'assurer que les familles reçoivent le soutien dont elles ont besoin, ACC offre une large gamme de services de soutien social, pratique, financier et en santé mentale.

Contexte

Les membres de la famille et les survivants admissibles peuvent accéder à des traitements en santé mentale, à des prestations de soins de santé, à de l'aide professionnelle et à du soutien financier, y compris l'allocation de reconnaissance pour aidant. Bon nombre de ces soutiens donnent accès à des services de consultation et à des réseaux de soutien par les pairs pour aider les vétérans et leurs familles dans le cadre de leur rétablissement et de leur réadaptation.

Principales mises à jour

Politique et orientation de programme

Pour soutenir le plan de traitement ou les objectifs de réadaptation d'un vétéran, ACC peut financer des services en santé mentale pour les membres de sa famille. Ces services peuvent inclure de la thérapie familiale, de groupe ou de couple (avec ou sans la présence du vétéran), offert par des professionnels de la santé mentale agréés tels que des psychologues et des travailleurs sociaux. La couverture est offerte lorsque le professionnel de la santé traitant du vétéran confirme que la participation de la famille aura une incidence positive sur la santé mentale du vétéran ou contribuera à l'atteinte des objectifs de réadaptation.

Services de soutien en santé mentale pour les familles et les aidants :

- ACC exploite un réseau de dix cliniques pour blessures de stress opérationnel (BSO) et onze sites de services satellites pour BSO, qui offrent des évaluations et des traitements en santé mentale pour les vétérans, avec une approche familiale. Cela inclut des réunions éducatives pour tous et des séances de consultation pour les couples et les familles des clients des cliniques pour BSO lorsque cela est une exigence clinique du traitement du vétéran.
- Le Programme de soutien social aux blessures de stress opérationnel (SSBSO) offre un soutien confidentiel par les pairs aux membres des Forces armées canadiennes (FAC), aux vétérans et à leurs familles touchés par des blessures de stress opérationnel. Le soutien est offert par des coordonnateurs de soutien par les pairs formés et des

bénévoles qui connaissent bien les services d'ACC et les ressources communautaires. Pour obtenir du soutien, les participants peuvent composer le 1-800-883-6094 (numéro sans frais) ou visiter sbmfc.ca.

- Premiers soins en santé mentale pour la communauté des vétérans : une formation en littératie en santé mentale disponible virtuellement et en personne pour les vétérans, leurs familles et aidants, ainsi que pour ceux qui sont en contact régulier avec les vétérans.
- Outils numériques et mobiles : les familles peuvent accéder à des soutiens en ligne tels que Coach ESPT Canada, Connexion TSO et LifeSpeak.
- Le service d'assistance d'ACC (1-800-268-7708; ATS : 1-800-567-5803) offre un soutien psychologique confidentiel en tout temps, des services de consultation en personne et virtuels, du soutien au deuil, des services de référence et un service de pastorale pour les conseils d'ordre spirituel aux vétérans des FAC et à leurs familles.

Programmes de soutien aux familles et aux aidants :

- Allocation de reconnaissance pour aidant : un paiement mensuel non imposable de 1 264,25 \$ versé directement à un aidant naturel désigné par un vétéran admissible.
- Programme pour les familles des vétérans : donne accès aux 32 centres de ressources pour familles militaires partout au Canada, y compris la ligne d'information familiale et le site Web connexionfac.ca.
- Service de télémédecine pour les familles des vétérans : offre un an d'accès à des soins de santé virtuels après la libération, y compris prescriptions et renouvellements, demandes de tests en laboratoire, billets médicaux et références.
- Assurance-maladie collective : offre une couverture dans le cadre du Régime de soins de santé de la fonction publique par l'intermédiaire d'ACC. Le régime rembourse 80 % de la plupart des dépenses de soins de santé admissibles. Les membres du Régime de soins de santé de la fonction publique par l'intermédiaire d'ACC sont responsables de verser des cotisations mensuelles.

Soutiens relatifs à l'emploi, à l'éducation et à l'autonomie :

- Services de réorientation professionnelle : offre des services de consultation et d'orientation professionnelle.
- Assistance professionnelle : offert aux conjoints si le vétéran ne peut pas participer à la réadaptation professionnelle.
- Programme pour l'autonomie des anciens combattants : offre des services d'entretien ménager et d'entretien du terrain pour soutenir l'autonomie des survivants et des personnes à charge.

Programme de services de réadaptation et d'assistance professionnelle

Enjeu

La mission du Programme de services de réadaptation et d'assistance professionnelle (PSRAP) est de réduire les obstacles à la réintégration dans la vie après le service pour les participants au PSRAP en offrant un accès rapide aux services médicaux, psychosociaux et de réadaptation professionnelle. L'objectif est que les participants constatent une amélioration de leur santé et de leur bien-être général.

Contexte

En novembre 2022, un contrat national avec les Partenaires des services de réadaptation aux vétérans canadiens (PSRVC) a été mis en place pour offrir tous les services médicaux, psychosociaux et professionnels aux participants au PSRAP. Ce contrat, mis en œuvre de façon progressive, est entré en vigueur en octobre 2023. L'entrepreneur dispose d'un réseau national de plus de 14 000 professionnels des services de réadaptation formés dans des domaines tels que les soins tenant compte des traumatismes, la santé mentale et les soins tenant compte des différences culturelles, ainsi que la compréhension de la culture militaire. Le contrat comprend la gestion de la qualité du fournisseur et du programme, une amélioration de la production de rapports et de la mesure du rendement, l'accès à des services en temps opportun pour les participants, et le soutien des liens solides entre les gestionnaires de cas d'ACC et les spécialistes des services de réadaptation (SSR) et les professionnels de la santé de l'entrepreneur. Les gestionnaires de cas d'ACC demeurent responsables de l'approbation des plans de réadaptation, du suivi des progrès de la réadaptation et de la coordination globale des besoins en matière de gestion de cas des vétérans et des membres de leur famille.

Données clés et prochaines étapes

Au deuxième trimestre 2025-2026, 11 790 personnes participaient au programme. En moyenne, par mois, ACC a aiguillé 360 participants au programme vers les PSRVC pour des évaluations et services de réadaptation. Environ 6 600 aiguillages vers des professionnels des services de réadaptation ont été faits au deuxième trimestre, avec des évaluations effectuées dans les 29 jours et des services de réadaptation commençant dans les 21 jours. Les délais de prestation

des services continuent de s'améliorer grâce à de nouvelles acquisitions cliniques et à la surveillance continue des professionnels du service de réadaptation et de la capacité des cliniques.

Depuis le début de l'année 2025-2026, environ 340 participants quittent le programme chaque mois, donc le nombre de participants reste relativement stable.

La mise en œuvre et la mise en service du nouveau contrat national et du modèle de prestation de services associés ont été difficiles. Avec un changement dans la prestation des services des programmes d'une telle ampleur, et avec de nombreux intervenants comprenant les vétérans, leur famille, les fournisseurs de soins de santé et le personnel, on continue à gérer l'acceptation du changement.

La mise en œuvre a fait la lumière sur des idées fausses et un manque de compréhension des programmes chez les employés de première ligne et les participants. La compréhension et l'application du programme par les employés de première ligne nécessitent un soutien direct et continu afin de s'assurer que les vétérans et leur famille sont bien guidés tout au long du processus d'admissibilité et de leur participation au programme. Cela, combiné à la gravité variable, à la chronicité et à la complexité croissante des problèmes de santé des participants, a entraîné un besoin accru de communication, de formation et d'assurance de la qualité par paliers.

Avec le contrat national, un cadre complet de mesure du rendement et d'assurance de la qualité soutient le programme pour surveiller l'efficacité et offrir la possibilité de mettre en œuvre des améliorations du programme. Cette attention accrue portée au rendement, à l'assurance de la qualité, aux communications et à la formation vise à améliorer la connaissance de la véritable portée, de l'intention et des paramètres du programme, tout en s'assurant que la réadaptation centrée sur les vétérans et les services est adaptée aux besoins uniques de tous les participants, y compris les vétérans et les vétérans autochtones.

Soutien aux survivants d'inconduite sexuelle militaire

Question

Au Canada, l'inconduite sexuelle et le traumatisme sexuel militaire (TSM) sont définis comme étant un comportement à caractère sexuel qui peut causer ou cause du tort à autrui et qui a lieu dans le contexte militaire. L'inconduite sexuelle et le TSM peuvent survenir sur le lieu de travail physique ou dans l'environnement de travail général où des activités liées au travail ont lieu et où des relations de travail existent. Ils peuvent aussi survenir pendant qu'une personne est en service ou non, à l'intérieur ou à l'extérieur d'une base, ou en déploiement ou non.

L'inconduite sexuelle et le TSM ne sont pas des diagnostics cliniques, mais des termes utilisés pour décrire les répercussions ou « blessures » physiologiques, physiques et sociales que peuvent ressentir les personnes qui subissent ou sont témoins d'une inconduite sexuelle ou d'un TSM. Il s'agit d'un événement ou d'une accumulation d'événements qui peut entraîner des maladies ou des blessures répondant aux critères de problèmes de santé mentale pouvant être diagnostiqués. Les personnes ayant subi une inconduite sexuelle et/ou un TSM sont plus susceptibles de développer un trouble de stress post-traumatique (TSPT).

La nécessité d'un changement de culture au sein du ministère de la Défense nationale (MDN) et des Forces armées canadiennes (FAC) et d'un soutien aux personnes victimes d'inconduite sexuelle et de TSM a conduit le gouvernement du Canada à accorder une plus grande attention à cette question. Une allocation de financement de 44,7 millions de dollars a été prévue dans le budget de 2021 pour lutter contre l'inconduite sexuelle et les violences fondées sur le genre au sein des FAC et du MDN et soutenir les survivants. Ce financement comprenait également la collaboration conjointe entre le MDN et ACC en vue d'élaborer et d'établir un programme de soutien par les pairs propre aux membres des FAC actuels et anciens (vétérans) qui ont été touchés par un traumatisme sexuel ou une inconduite sexuelle pendant leur service.

Contexte

Le Programme de soutien par les pairs est administré conjointement par le Centre de soutien et de ressources sur l'inconduite sexuelle (CSRIS) et Anciens Combattants Canada (ACC). Le programme offre des services de soutien par les pairs aux personnes touchées par des inconduites sexuelles ou des TSM pendant leur service ou sur leur lieu de travail. Ces personnes comprennent les membres des FAC, les vétérans et les anciens membres des FAC, les cadets et les Rangers juniors canadiens, les fonctionnaires actuels et anciens du MDN, ainsi que le personnel de la Garde côtière canadienne âgés de 18 ans et plus.

ACC et le CSRIS ont conçu le programme de soutien par les pairs au moyen d'une approche de conception axée sur la personne. Selon une consultation tenue auprès de personnes ayant des

expériences vécues, le programme devait être souple, bien communiqué, sécuritaire et inclusif et devait intégrer différents modes de prestation des services.

Les premiers groupes officiels de soutien par les pairs ont débuté en juin 2023. Depuis, le programme a mis en place des groupes informels de soutien par les pairs en mai 2024 et a commencé à organiser diverses activités de soutien par les pairs en juillet 2024, auxquelles se sont ajoutées de nouvelles activités au fil du temps. Ces activités comprennent la thérapie par l'art *Zentangle*, les activités de soutien par les pairs du jour du Souvenir et de la Semaine des vétérans, l'activité de soutien par les pairs pour les Fêtes, des cafés-causeries virtuels et des séances de yoga tenant compte des traumatismes. Les activités du programme se poursuivent encore aujourd'hui et plus de 230 séances ont été offertes depuis le lancement du programme en juin 2023.

Principales mises à jour et étapes importantes

- Établissement du modèle du Programme de soutien par les pairs – février 2022
- Publication du [Rapport de consultation sur ce que nous avons entendu](#) – mars 2022
- Élaboration du programme :
 - Embauche de professionnels de la santé mentale à ACC à l'automne 2022 : depuis, participation à l'élaboration et à l'exécution du programme officiel de groupe de soutien par les pairs.
 - Recrutement et formation des pairs aidants – hiver 2023 et de façon continue.
 - Élaboration du matériel éducatif achevée pour le lancement initial du groupe officiel de soutien par les pairs – printemps 2023.
 - Recrutement et formation des professionnels de la santé mentale à temps partiel du CSRIS en vue d'appuyer l'animation des groupes de soutien – printemps 2025 et de façon continue.
- Entre juin 2023 et novembre 2025, une série de 14 groupes officiels de soutien par les pairs a été organisée, réunissant au total 80 participants. Toutes les séances se sont déroulées virtuellement (12 en anglais et 2 en français). De nouveaux groupes seront lancés en mai 2026.
 - Les groupes officiels de soutien par les pairs sont des groupes éducatifs dirigés par un pair aidant formé ayant une expérience vécue et par un professionnel de la santé mentale.
 - Deux des dix groupes officiels de soutien par les pairs étaient des groupes d'hommes, dont le premier a été lancé en mars 2024.

- Selon le [Rapport annuel 2023-2024 du CSRIS](#), 94 % des personnes interrogées ont indiqué que les discussions de groupe pendant les séances leur étaient utiles, 91 % ont indiqué qu'ils se sentaient soutenus tout au long des séances de groupe et 86 % ont indiqué qu'ils recommanderaient ces séances à de futurs participants.
- De mai 2024 à novembre 2025, une série de six séances de groupes informels de soutien par les pairs ont eu lieu, 50 participants s'y étant inscrits. Toutes les séances se sont déroulées de façon virtuelle (5 en anglais et une en français).
 - Les groupes informels permettent de maintenir des liens et d'apporter un soutien entre pairs dans un cadre moins officiel. Jusqu'à huit séances sont proposées, animées par deux personnes formées au soutien par les pairs et par un professionnel de la santé mentale disponible pour offrir un soutien supplémentaire, au besoin.
 - Une fois inscrits, les pairs peuvent participer à autant de séances qu'ils le souhaitent. Par conséquent, le nombre de participants peut fluctuer d'une semaine à l'autre en raison du format à participation libre.
- Depuis juillet 2024, les activités de soutien par les pairs continuent de faire l'objet d'améliorations et d'être offertes, y compris les activités de soutien par les pairs du jour du Souvenir et de la Semaine des vétérans, ainsi que les cafés-causeries virtuels et les séances de yoga tenant compte des traumatismes, qui se poursuivront en 2026.
 - Les activités sont dirigées par une variété d'animateurs, notamment des pairs aidants formés, des instructeurs de yoga certifiés, des artistes visuels et des professionnels de la santé mentale, selon l'activité.
- Les consultations auprès de la communauté menées par l'équipe des partenariats du CSRIS se sont achevées en mai 2024. Elles ont permis de discuter du service de groupe informel de soutien par les pairs et de recueillir des commentaires sur d'autres services de soutien par les pairs qui pourraient être utiles à la communauté. Les renseignements tirés de ces discussions ont été compilés dans un rapport sommaire, dont une ébauche a été transmise aux responsables du programme de soutien par les pairs en novembre 2024, et qui servira à éclairer et à orienter les améliorations à apporter au programme. Le CSRIS travaille actuellement à la rédaction de la version finale du rapport.
- Le financement à long terme du Programme de soutien par les pairs pour traumatisme sexuel militaire a été confirmé à l'automne 2025. Maintenant que le financement permanent est confirmé, ACC, le CSRIS, le MDN et les FAC travaillent en étroite collaboration pour évaluer les exigences futures du programme et les besoins en dotation.

Prestation de remplacement du revenu

Objet

La prestation de remplacement du revenu (PRR) offre un soutien du revenu aux vétérans qui participent au Programme de services de réadaptation et d'assistance professionnelle (PSRAP) et peut être versée à vie s'il est déterminé que le vétéran a subi une diminution de la capacité de gain (DCG). La PRR a connu une croissance constante depuis sa mise en œuvre et constitue le programme de prestations financières le plus important du ministère, qui sera bientôt le programme le plus important en termes de dépenses. L'un de nos principaux objectifs est de veiller à ce que les paiements de la PRR soient exacts et payés en temps opportun. Bien que nous rappelons aux bénéficiaires de la PRR d'informer ACC de tout changement à leur situation financière, cela demeure un défi constant pour le programme. Les écarts peuvent contribuer à des paiements mensuels inexacts. Les améliorations apportées au processus de vérification annuelle des revenus, grâce à l'automatisation, permettront de s'assurer que les vétérans reçoivent toujours des paiements exacts au titre du PRR.

Contexte

En vigueur depuis le 1^{er} avril 2019, la PRR regroupe les avantages financiers antérieurs. Les vétérans qui bénéficiaient d'avantages financiers avant la transition à la PRR ne seront pas perdants, car leurs avantages seront garantis pour veiller à ce qu'ils ne reçoivent pas moins d'argent avec la PRR.

La PRR est une prestation mensuelle imposable qui garantit aux vétérans du PSRAP un revenu total d'au moins 90 % de la solde militaire brute qu'ils percevaient avant leur libération (moins leurs sources de revenu). La PRR permet aux vétérans de gagner jusqu'à 20 000 \$ par année en revenus d'emploi avant l'application des déductions. Tous les revenus tirés d'un emploi ou d'un travail indépendant supérieurs à 20 000 \$ seront déduits dollar pour dollar.

Les vétérans qui subissent une DCG avant 65 ans peuvent continuer de recevoir la PRR à vie tant qu'ils demeurent admissibles et continuent de satisfaire aux critères relatifs à la diminution de la capacité de gain. Les avantages de la PRR comprennent également la reconnaissance des possibilités d'avancement professionnel perdues. La solde militaire mensuelle est augmentée de 1 % pour chaque année de service perdue, un rajustement qui se poursuit pendant 20 années de service ou jusqu'à ce que la personne atteigne 60 ans, selon la première éventualité. Lorsqu'un vétéran franchit le cap des 65 ans (l'âge de la retraite), la PRR est diminuée à 70 % du montant payable avant 65 ans (moins les sources de revenu).

Données importantes

En novembre 2025, 35 050 clients recevaient la PRR.

Vétérans : 34 118 Survivants/Orphelins : 932

Allocation pour études et formation

Objet

Anciens Combattants Canada (ACC) a créé l'allocation pour études et formation (AEF) en 2018 afin d'aider les vétérans à réussir leur transition à la vie après le service, à atteindre leurs objectifs en matière d'études et d'emploi futur, et à devenir plus compétitifs sur le marché du travail civil.

Contexte

Au 1er janvier 2026, l'AEF peut fournir aux vétérans admissibles un montant pouvant aller jusqu'à 101 139,94 \$ (indexé annuellement selon l'IPC) au titre du financement de programmes officiel pour des études postsecondaires ou une formation menant à un grade, un diplôme, un certificat ou une certification. Ce financement est destiné à couvrir les frais liés aux études, tels que les frais de scolarité, le matériel pédagogique requis et les autres frais liés au programme.

Les vétérans admissibles peuvent également recevoir un financement pour des cours de durée plus limitée, tels que des cours d'avancement professionnel ou de développement personnel. Le montant du financement pour les cours de courte durée peut aller jusqu'à concurrence de 6 321,24 \$ (indexé annuellement selon l'IPC).

L'AEF n'a cessé d'évoluer depuis 2018, ACC ayant mis en œuvre de nombreuses améliorations à l'allocation pour donner suite aux recommandations formulées par des intervenants.

Données clés

ACC a rendu des décisions concernant 1 816 demandes d'admissibilité à l'AEF en 2025-2026, 98 % de ces demandes ayant été traitées dans le délai de 4 semaines prévue par la norme de service. 2 461 vétérans ont reçu un financement au titre de l'AEF en 2025-2026, ce qui représente des dépenses de 28,1 millions de dollars.

Indemnité pour blessure grave

Question

L'indemnité pour blessure grave (IBG) a été mise en œuvre en 2015 afin d'améliorer les programmes et services prévus par la *Loi sur le bien-être des vétérans*. L'IBG est un montant forfaitaire unique non imposable de 90 368,09 \$ (taux de 2025) versé aux membres et aux vétérans des Forces armées canadiennes (FAC). Elle vise à reconnaître et à indemniser les militaires et les vétérans qui ont subi l'effet immédiat d'une blessure ou d'une maladie physique ou psychologique grave et traumatisante liée au service, peu importe si l'affection a entraîné une invalidité permanente.

En 2022, le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) a annulé une décision relative à l'IBG en lien avec une blessure psychologique. Par la suite, ACC a examiné la décision et a profité de l'occasion pour revoir les critères d'admissibilité à l'IBG afin de déterminer s'il était nécessaire d'apporter des précisions supplémentaires pour les décideurs.

Contexte

L'IBG répond à un besoin très précis et fait partie des divers avantages et services offerts par ACC pour soutenir les vétérans blessés et malades. Elle n'a pas pour but de reproduire l'indemnité pour douleur et souffrance, qui vise à compenser une invalidité permanente.

Pour être admissible à l'IBG, le militaire ou le vétéran doit avoir subi une ou plusieurs blessures graves et traumatiques (physiques ou psychologiques) ou avoir contracté une maladie aiguë. La blessure ou maladie doit être liée au service et découler d'un incident soudain et isolé survenu après le 31 mars 2006. L'incident doit avoir entraîné immédiatement une déficience grave et une détérioration importante de la qualité de vie.

La politique relative à l'IBG a été mise à jour le 21 décembre 2023 afin de clarifier le libellé qui décrit les critères d'admissibilité, tout en accordant une attention particulière aux descriptions des blessures psychologiques. La politique révisée précise qu'une agression sexuelle peut constituer un « incident soudain et isolé ».

L'IBG n'est pas accordée seulement pour l'incident, mais pour les répercussions immédiates et graves de l'incident sur une personne. Deux personnes peuvent avoir été victimes d'un incident semblable, mais les répercussions de l'incident peuvent être différentes pour l'une et l'autre et faire en sorte que l'une d'elle est admissible à l'IBG et l'autre ne l'est pas.

Données clés

Entre le 1^{er} Juillet 2015 et le 30 septembre 2025, l'IBG a été accordée à 279 personnes. Entre les exercices 2021-2022 et 2024-2025, les dépenses relatives à l'IBG s'élevaient à environ 1,2 M\$ par année.

Itinérance chez les vétérans

Question

L'itinérance chez les vétérans est un enjeu complexe dont la solution requière une coopération à tous les niveaux de gouvernement ainsi qu'à l'échelle des organismes communautaires.

Contexte

Le gouvernement du Canada estime actuellement qu'environ 1 800 vétérans sont sans abri au Canada au cours d'une année. Cette estimation est fondée sur les renseignements recueillis dans les refuges et les dénombrements ponctuels nationaux.

Les activités de sensibilisation et de communication d'ACC ont visé à encourager les aiguillages, y compris les auto-aiguillages, et à éduquer les organismes locaux et nationaux, notamment les organismes d'aide aux vétérans, les services de police, les refuges et les autres organismes d'aide aux sans-abri, ou à établir des partenariats avec eux, afin de déterminer et de coordonner les mesures de soutien aux vétérans.

ACC offre divers services de soutien aux vétérans à risque ou en situation d'itinérance, notamment l'accès à des gestionnaires de cas. Ces derniers et d'autres membres du personnel de première ligne aident les vétérans à présenter une demande d'avantages et de services d'ACC et les aiguiller vers divers programmes provinciaux et territoriaux et des organismes locaux, au besoin.

Le Fonds d'urgence pour les vétérans d'ACC offre une aide financière rapide et non imposable aux vétérans admissibles confrontés à une situation d'urgence menaçant leur santé et leur bien-être. Ce soutien couvre leurs besoins essentiels, comme la nourriture, les vêtements et le loyer. À l'heure actuelle, ACC n'a aucun programme spécialisé pour les sans-abri.

Le Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans a été lancé en avril 2023, sous la direction de Logement, Infrastructures et Collectivités Canada (LICC) avec le soutien d'ACC. Ce programme de paiements de transfert sur cinq ans, doté d'un budget total de 106,8 millions de dollars, fournit un financement de 79,1 millions de dollars à 34 organismes dans le cadre de deux volets :

- services et soutien (72,9 M\$) – pour offrir des suppléments au loyer et des services de soutien complets (28 organismes);
- renforcement de la capacité (6,2 M\$) – pour effectuer des recherches, améliorer la collecte de données et accroître la capacité (6 organismes);
- coûts administratifs du PLIV (27,7 M\$) – aucun financement administratif pour ACC

Ce programme vient en aide aux vétérans et a contribué jusqu'à maintenant à réduire l'itinérance chronique chez les vétérans.

Données clés et étapes importantes

- Au cours de la première année du programme, sur 29 des 31 projets (93,5 %), soit l'exercice 2024-2025, le Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans a aidé 1 460 vétérans.
 - De ce nombre, 233 vétérans en situation de sans-abrisme ont trouvé un logement stable.
- *rédaction*
- Le Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans doit prendre fin le 31 mars 2028. On s'attend à ce qu'il y ait un besoin continu pour un programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans. Une analyse est actuellement en cours et les prochaines étapes seront examinées avant le 31 mars 2028.

Fonds pour les survivants des vétérans

Objet

Les survivants des vétérans qui se sont mariés ou qui sont devenus conjoints de fait le jour du 60^e anniversaire du vétéran ou après sont visés par la restriction sur le « mariage après 60 ans » de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes (LPRFC)*.

Dans le budget de 2019, 150 millions de dollars sur 5 ans ont été engagés pour qu'ACC établisse le Fonds pour les survivants des vétérans (FSV) afin de soutenir les conjoints qui épousent des vétérans âgés de 60 ans ou plus. Le FSV n'a pas encore été établi, et le financement annoncé dans le Budget de 2019 n'a pas été utilisé.

Contexte

Dans la *LPRFC* et la *Loi sur la pension de retraite de la GRC (LPRGRC)*, il est précisé que les époux et les conjoints de fait des vétérans des Forces armées canadiennes (FAC) et d'anciens membres de la GRC qui bénéficient de leurs pensions respectives n'ont pas automatiquement droit à des prestations de survivant lorsque le mariage ou le statut de conjoint de fait est survenu après que le participant au régime a 60 ans ou plus.

Cela signifie également que ces survivants ne bénéficient pas de la couverture du régime de soins de santé de la fonction publique et du régime de soins dentaires pour les pensionnés.¹

D'autres textes législatifs contiennent des dispositions similaires limitant le droit aux prestations de pension de survivant en fonction du moment où la relation a débuté.

- Aux termes de la *Loi sur la pension de la fonction publique*, un survivant est inadmissible à une prestation lorsque la relation a débuté après la retraite du participant cotisant.
- Aux termes de la *Loi sur les juges*, un survivant est inadmissible à une prestation lorsque la relation a débuté après que le participant cotisant a cessé d'occuper sa charge.

Les groupes de vétérans et les parlementaires critiquent depuis de nombreuses années la clause du « mariage après 60 ans ».

En 2022, le Comité permanent des anciens combattants (ACVA) a entrepris une étude visant à examiner les restrictions concernant les prestations de pension de survivant, y compris les

¹ Bien que les vétérans puissent obtenir une couverture pour un survivant autrement non admissible à l'aide de la prestation de survivant optionnelle des FAC, moins de 1 % des retraités couverts par la pension de retraite des FAC choisissent cette option. Dans le cadre de cet arrangement, le vétéran choisit de réduire le montant de sa pension de retraite des FAC (de 30 à 50 %) en échange d'une future pension de survivant.

dispositions relatives au « mariage après 60 ans », et a formulé des recommandations concernant la mise en œuvre du FSV.

- Rapport : [Rapport du Comité n° 9 – ACVA \(44-1\) – Chambre des communes du Canada \(noscommunes.ca\)](#)
- Réponse : [Réponse du gouvernement – 8512-441-179 – Chambre des communes du Canada \(noscommunes.ca\)](#)

En définitive, toute modification à la législation relative au “mariage après 60 ans” relèverait de la responsabilité d’autres ministères :

- La responsabilité de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes* relève du ministre de la Défense nationale.
- La responsabilité de la *Loi sur la pension de retraite de la GRC* relève du ministre de la Sécurité publique.
- La responsabilité de la *Loi sur la pension de la fonction publique* relève du président du Conseil du Trésor.
- La responsabilité de la *Loi sur les juges* relève du ministre de la Justice.

Données clés et étapes importantes

Une recherche menée en 2020 en collaboration avec Statistique Canada a révélé les données suivantes sur ce groupe :

- Un total de 4 490 survivants sont entrés en relation (mariage ou union de fait) avec un vétéran (personne retraitée des Forces armées canadiennes) après le 60^e anniversaire du vétéran.
 - Il s’agissait pratiquement que de femmes.
 - La plupart (90 %) étaient âgés de 70 ans ou plus.
 - En général, leur revenu était plus élevé que celui des autres canadiennes d’un âge similaire (c.-à-d. un salaire médian de 34 900 \$ comparativement à 25 600 \$).
- De ces 4 490 survivants du Fonds pour les survivants des vétérans :
 - 850 (19 %) avaient un revenu inférieur à la mesure de faible revenu (24 890 \$ avant impôt); et
 - 1 220 (27 %) recevaient le supplément de revenu garanti.

D’après les conclusions de l’étude de 2020 sur ce groupe, l’augmentation de 10 % de la Sécurité de la vieillesse pour les personnes âgées de 75 ans et plus en juillet 2022 devait permettre de régler les problèmes de revenus de la plupart des survivants (environ 75 %).

- On s'attendait à ce que moins de 250 survivants se retrouvent sous le seuil de faible revenu après l'application de l'augmentation.

Vieillir au bon endroit

Contexte

Selon le recensement de 2021, plus de 25 % des vétérans canadiens sont âgés de 55 à 64 ans. ACC prévoit une augmentation des problèmes de santé liés à l'âge au sein de ce groupe et examine les options de programmes et de politiques pour répondre aux besoins changeants des vétérans.

L'initiative Vieillir au bon endroit d'ACC vise à soutenir les vétérans admissibles afin qu'ils puissent vieillir dans la dignité, chez eux et dans leur communauté, en contribuant financièrement aux services de santé tout au long du continuum de soins.

Cette initiative reconnaît l'obligation et le mandat d'ACC de fournir du soutien en cas de maladies ou de blessures liées au service. Elle déterminera comment moderniser le Programme pour l'autonomie des anciens combattants (PAAC) et le Programme de soins de longue durée afin (i) de mieux répondre aux divers besoins futurs des vétérans des FAC en matière de soins; (ii) de mieux intégrer les programmes de soins de santé d'ACC aux services de soutien offerts par d'autres organismes gouvernementaux et communautaires; (iii) d'améliorer la cohérence dans l'application des décisions en matière de soins de santé pour garantir un accès équitable aux avantages; et (iv) de veiller à ce qu'ACC dispose des pouvoirs nécessaires pour soutenir ses programmes.

Mises à jour des données clé

À compter de décembre 2025 :

- ACC soutenait plus de 73 000 clients par l'intermédiaire du PAAC, dont plus de 56 000 vétérans et près de 17 000 principaux dispensateurs de soins, et 650 survivants.
- ACC offre un soutien financier à 1 770 vétérans en soins de longue durée au Canada. Ce total inclut 472 vétérans ayant servi en temps de guerre et 1 278 vétérans des Forces armées canadiennes.

ACC s'est engagé auprès des ministères provinciaux et territoriaux responsables des personnes âgées et des personnes en situation de handicap en ce qui concerne les soins à domicile et les soins de longue durée afin de recueillir des renseignements sur leurs mesures de soutien actuelles et prévues pour les populations vieillissantes, y compris les vétérans vieillissants. L'accent était mis sur la compréhension des services de soins à domicile et de soins de longue durée, y compris l'admissibilité, le processus de demande, les modèles de financement et les périodes d'attente dans chaque région. Grâce à une approche collaborative, des analyses pancanadiennes sur les soins à domicile et les soins de longue durée ont été élaborées. Le résultat de ces engagements contribuera à cerner les possibilités d'intégration et

d'harmonisation entre les programmes d'ACC et les mesures de soutien provinciales et territoriales destinées aux vétérans.

L'initiative Vieillir au bon endroit se déroulera en plusieurs phases, en commençant par l'exploration des meilleures façons de moderniser l'approche d'ACC en matière de soins de longue durée. Les phases ultérieures porteront sur le PAAC ainsi que sur la façon de combler les lacunes identifiées dans les programmes de soins de santé.

Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille

Contexte

Le Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille (FBEVF) est en place depuis 2018. Il offre des subventions et des contributions aux organismes pour créer des façons nouvelles et novatrices d'améliorer le bien-être des vétérans et de leurs familles. Le Fonds permet à ACC de soutenir, de renforcer les capacités et de mobiliser les organisations tout en générant de la bienveillance au sein des collectivités.

Principales mises à jour

Entre 2018 et 2025, le ministère a reçu 839 demandes et a accordé 57 millions de dollars à 150 projets.

Le budget de 2024 prévoyait 6 millions de dollars supplémentaires sur trois ans, à compter de 2024-2025, pour le FBEVF. Une partie de ce financement est consacrée à des projets pour les vétérans autochtones, les femmes et les vétérans 2ELGBTQI+.

L'appel de demandes 2024-2025 au titre du FBEVF s'est déroulé à l'été 2024 et a permis un financement destiné à vingt-sept organismes pour un total de 14,4 millions de dollars sur quatre ans.

Ces organismes s'efforcent d'améliorer la vie des vétérans et de leurs familles dans des domaines tels que l'itinérance, le recyclage professionnel, l'emploi, la santé mentale et la recherche. Ils mettent également l'accent sur le soutien aux femmes, aux vétérans autochtones et 2ELGBTQI+, ainsi qu'aux familles des vétérans.

Le Conseil du Trésor a approuvé une réaffectation de 17 millions de dollars sur le 12 mars 2026, afin d'octroyer un financement prolongé à des organismes déjà financés, à un nombre limité de projets ayant obtenu un score élevé en 2024 mais n'ayant pu être financés en raison de restrictions budgétaires, et à quelques propositions spontanées de grande valeur. Le plafond des subventions et des contributions a été relevé à 1,5 million de dollars chacune, et les modalités permettent désormais le dépôt de propositions ministérielles.

Aperçu des litiges

Enjeu

ACC reconnaît et soutient le droit de tous les Canadiens, y compris les anciens combattants et leurs familles, d'intenter des procédures judiciaires contre la Couronne du chef du Canada ou le gouvernement du Canada.

Le ministère de la Justice veille à ce que le gouvernement fédéral bénéficie de services juridiques de haute qualité et que le système de justice soit équitable, pertinent, accessible et conforme aux valeurs canadiennes.

Contexte

ACC a fait face à un nombre croissant de poursuites judiciaires au cours de la dernière décennie. Cette augmentation suit la tendance générale observée au sein du gouvernement du Canada. Bien qu'ACC ne soit pas un grand ministère, il gère un nombre élevé de dossiers de litiges en comparaison à d'autres ministères et organismes fédéraux de taille similaire, en particulier des recours collectifs. Ces recours collectifs sont très médiatisés et comportent des risques financiers, de perception publique et de réputation significatifs, en plus d'impacts possibles sur les prestations, les programmes et les services.

Principale mise à jour

ACC est impliqué dans plus de 60 procédures judiciaires à divers stades, y compris six (6) recours collectifs. ACC est également une partie intéressée dans 15 recours collectifs/actions de masse impliquant les FAC-MDN, la GRC et le gouvernement du Canada.

Les autres procédures judiciaires impliquant ACC comprennent des actions en justice, des contrôles judiciaires et des plaintes en matière de droits de la personne. Ces affaires concernent généralement le bien-fondé d'un dossier particulier d'un client et comportent généralement des risques financiers, de perception publique et de réputation faibles.

Modernisation de l'édifice Daniel J. MacDonald

Objet

L'édifice Daniel-J.-MacDonald est situé à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, et abrite l'Administration centrale d'Anciens Combattants Canada (ACC) depuis son ouverture en 1984.

L'analyse réalisée par Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) a permis de déterminer que l'édifice Daniel-J.-MacDonald nécessitait des travaux de rénovation de plusieurs millions de dollars pour répondre aux besoins opérationnels et contrer le vieillissement des systèmes.

Contexte

Les travaux ont commencé en juillet 2023 et devraient prendre fin en 2026. SPAC est responsable de la majorité des coûts du projet.

La prestation des programmes et des services destinés aux vétérans et vétéranes et à leur famille s'est poursuivie comme d'habitude pendant toute la durée des travaux.

Les membres du personnel d'ACC n'ont pas travaillé dans l'édifice pendant les travaux. Comme les bureaux étaient vides, le projet de construction n'a pas perturbé les opérations ni posé de risque pour la santé et la sécurité du personnel. Nous avons adopté un système de places non attribuées dans nos bâtiments existants afin d'offrir un maximum de flexibilité au personnel et d'optimiser l'utilisation de l'espace.

Pendant les travaux de rénovation, ACC a occupé des locaux dans neuf installations, y compris de nouvelles installations temporaires qui ont été acquises pour le personnel d'ACC. Le Ministère a ainsi pu continuer d'assurer une forte présence sur place à Charlottetown pendant les travaux.

Principales mises à jour

- Une fois les travaux terminés, l'édifice DJM accueillera environ 1 400 membres du personnel.
- Les travaux de construction sont en cours et SPAC continue d'évaluer le calendrier avec l'équipe de construction. La date d'achèvement prévue est actuellement en été 2026, et l'emménagement commencerait ensuite pendant l'hiver 2026-2027.
- Les activités de gestion du changement et de communication progressent, avec des assemblées générales, des communications ciblées, des foires aux questions, des séances d'information et de formation, des visites guidées et la collecte de commentaires après le déménagement.

- Les outils destinés au personnel sont regroupés sur une page SharePoint interne comprenant des foires aux questions, des vidéos commémoratives et des renseignements sur la conception et le mobilier. Des boîtes à outils destinées aux gestionnaires et aux membres du personnel sont en cours d'élaboration et les activités sont régulièrement réévaluées en fonction des commentaires du personnel.

Nancy Gardiner Sous ministre

Jane Hicks

Sous-ministre adjointe
principale p. i.
Prestation des services (PS)

Pamela Harrison (DG p. i., Gestion des programmes et de la prestation de services (GPPS))

1. Allocation pour études et formation
2. Allocation de reconnaissance pour aidant
3. Fonds d'urgence pour les vétérans
4. Cannabis à des fins médicales (CFM)
5. Soins de longue durée
6. Mon dossier ACC
7. Données
8. IA/Automatisation (c.-à-d. ESC) (en collaboration avec la DGOC)
9. Allocation de soutien du revenu des Forces canadiennes (ASRFC)
10. Diminution de la capacité de gain (DCG)
11. Prestations de remplacement du revenu (PRR)
12. Régime de soins de santé de la fonction publique
13. Programme de services de réadaptation et d'assistance professionnelle (PSRAP)
14. Fonds fiduciaires administrés par ACC
15. Allocation aux anciens combattants (AAC)
16. Avantages médicaux
17. Propriété des systèmes informatiques des clients
18. Avantages pour la santé mentale

Nathalie Pham (DG, Opérations en région)

1. Gestion de cas
2. Continuum des services
3. Présence à l'échelle du Canada
4. Réseau national des centres d'appel (RNCA)

Mitch Freeman

Sous-ministre adjoint p. i.
Politique stratégique,
planification et rendement (PSPR)

Julie Drury (DG P. i., Politiques et recherche (DGPR))

1. Secrétariat juridique
2. Secrétariat du BOV
3. Vieillir chez soi (stratégie en matière des soins de longue durée (SLD))
4. Recherche
5. Mariage après 60 ans (Fonds pour les survivants des vétérans)
6. Politique sur le droit de préemption
7. Politique sur l'ACS+
8. Politique sur le cannabis à des fins médicales (CFM)

Nigel Bruce (DG p. i., Planification stratégique, Résultats et Unité d'information du Cabinet (PSRUIC))

1. Affaires du Cabinet
2. Planification et rapports
 - Suivi et rapports sur les engagements liés au mandat
 - Planification stratégique et opérationnelle et rapports
 - Budget fédéral annuel
 - Coordination du CRG
3. Rapports ministériels
 - Plan ministériel (PM)
 - Rapport sur les résultats ministériels (RRM)
 - Plan d'investissement
4. Mesure du rendement et résultats
 - Normes de service
 - Cadre ministériel des résultats (CMR)
 - Coordination et mise en œuvre au sein du Ministère – Politique sur les résultats
5. Principaux faits et chiffres

Pierre Tessier

Sous-ministre adjoint
Dirigeant principal des finances et des
services ministériels (DPFSM)

Nancy Pike (DG, RH)

1. Diversité et inclusion
2. Valeurs et éthique, y compris les conflits d'intérêts (COI) et le code de déontologie
3. Personnes et culture
4. Modèle de travail hybride (responsable)
5. Modernisation de la dotation
6. Relations de travail/Sécurité au travail
7. Santé et sécurité au travail (SST)
8. Stabilisation de la paye
9. Dotation et classification
10. Apprentissage
11. Données et systèmes – RH
12. Gestion des talents
13. Reconnaissance
14. Bien-être
15. Langues officielles

Jonathan Adams (DG, Finances / ADPF)

1. Planification financière, établissement du budget, prévisions et rapports
2. Contributions à l'OTAN
3. Passation de marchés
4. Établissement des coûts

Chris Clissold (DG, TIGIAPR / DPI)

1. Technologies de l'information (IA/automatisation et numérique)
2. Accessibilité, gestion de l'information et protection de renseignements personnels
3. Gestion de l'information (lien vers les données)
4. Cybersécurité
5. Gestion des projets du portefeuille
6. Services de sécurité (DPS, Greg Urier)
7. Planification de la continuité des opérations et gestion des urgences
8. Gestion des biens immobiliers, des actifs et du matériel
9. L'avenir du travail – Services intégrés en milieu de travail (coresponsable)

Mitch Freeman

Sous-ministre adjoint p. i.
Commémoration et affaires publiques
(CAP)

Richard Perreault (DG, Communications)

1. Discours
2. Entrevues avec les médias
3. Contenu du site Web
4. Médias sociaux

Sylvie Thibodeau-Sealy (DG p. i., Commémoration)

1. Modernisation de la commémoration
2. Fonds du Souvenir
3. Entretien des sépultures/Commission des sépultures de guerre du Commonwealth
4. Opérations internationales (15 sites, 2 centres éducatifs)
5. Programmes de partenariat pour la commémoration
6. Programmes commémoratifs, apprentissage et sensibilisation

Moussa Dramé (DG p. i., Engagement communautaire)

1. Mobilisation et sensibilisation des intervenants
2. Vétérans autochtones
3. Vétéranes
4. Vétérans et vétérans 2ELGBTQI+
5. Événements
6. Activités ministérielles
7. Groupes consultatifs ministériels
8. Café-rencontre de la sous-ministre

Cyd Courchesne (DG, Professionnels de la santé)

1. Médecin-chef
2. Tous les professionnels de la santé
3. Santé mentale
4. Cliniques pour traumatismes liés au stress opérationnel (CTSO)
3. Traumatismes sexuels dans le cadre du service militaire – soutien par les pairs

David Keedwell (DG, Programmes intergouvernementaux)

1. Itinérance
2. Relations intergouvernementales

Tabitha Stubbs (Directrice générale, Services aux vétérans et gestion du secteur (SVGS))

1. Services de transition
2. Salons de l'emploi et des carrières
3. Bureau de liaison d'ACC et des Forces armées canadiennes (FAC)
4. Soutien en matière de litiges opérationnels
5. Unité de soutien spécialisé (en cours d'élaboration)
6. Fonctions ministérielles liées à la PS (en cours d'élaboration)
7. Unité d'amélioration de la qualité
8. Unité nationale d'apprentissage

Paul Thomson (DG, Opérations centralisées (DGOC))

1. Stabilisation et modernisation de la prestation des services aux vétérans
2. Initiatives axées sur l'IA
 - p. ex. : outil de synthèse des demandes
3. Initiatives de modernisation des systèmes
 - p. ex. : initiative de traitement automatisé des documents
4. Prestations d'invalidité (PI)
 - Gestion des programmes
 - Pension d'invalidité (*Loi sur les pensions*)
 - Indemnité pour douleur et souffrance (*Loi sur le bien-être des vétérans*)
 - Unité de formation
 - Conseillers en invalidité
 - Conseillers en apprentissage
 - Modernisation des Lignes directrices sur l'admissibilité au droit à pension (LDADP) et de la Table des invalidités (TDI)
 - Communication et analyse des données
 - Traitement des paiements
 - Gestion de la charge de travail
 - Dossiers des clients et services aux clients
 - Vérification du service, etc.
5. Opérations liées aux avantages financiers
6. Opérations liées aux avantages en matière de bien-être
7. Appels
 - Unité nationale des appels de premier palier (UNAPP)
 - Diminution de la capacité de gains (DCG)

LISTE DE CONTACTS MINISTÉRIELLE

Role	Nom	Lieu	Cellulaire
Bureau du sous-ministre			
Sous-ministre déléguée	McDowell, Christine	Halifax	*redacted*
Chef de cabinet	Stevens, April	Halifax	*redacted*
Adjoint Ministériel	Lord, Justin (p.i.)	Charlottetown	*redacted*
Sous-Ministre Adjoints			
Commémoration et Affaires publiques	Freeman, Mitch (p.i.)	Charlottetown	*redacted*
Politiques stratégiques, planification et rendement	Freeman, Mitch (p.i.)	Charlottetown	*redacted*
Prestation des services	Hicks, Jane (p.i.)	Ottawa	*redacted*
Dirigeant principal des finances et des services ministériels	Tessier, Pierre	Ottawa	*redacted*
Services ministériels			
Directeur Général, Finances	Adams, Jonathan	Charlottetown	*redacted*
Directrice Générale, Ressources humaines	Pike, Nancy	Charlottetown	*redacted*
Directeur Général, Technologie de l'information, Gestion de l'information et Administration	Clissold, Christopher	Charlottetown	*redacted*
Communications			
Directeur Général	Perreault, Rick	Ottawa	*redacted*